

2021

Rapport
administratif
et compte rendu financier



Ville de
Versoix



© Yann Roulet

Avant-propos du Conseil administratif

Chers citoyens, chères citoyennes, Mesdames, Messieurs,

2021

L'année 2021 restera dans nos mémoires comme une année marquée par la prolongation des mesures sanitaires, plus ou moins sévères au gré de la virulence du virus. L'administration de la Ville est en constante adaptation pour répondre au mieux aux demandes de la population et pour accompagner les personnes les plus vulnérables. Le Conseil municipal continue à se réunir en mode dit présentiel, tout au long de l'année dans des salles adaptées aux conditions sanitaires en vigueur.

Les prévisions d'effectifs scolaires nécessitent d'étudier les possibilités d'agrandissement et de rénovation de l'école Montfleury 1, un processus qui s'étendra sur plusieurs années. Le crédit de construction de la vélostation à la gare de Versoix marque une ère nouvelle dans le développement du transfert modal régional. Enfin, est lancé un plan climat communal qui, une fois établi, orientera les nombreux investissements à venir.

Même si de nombreuses festivités prévues ont malheureusement dû être annulées, deux événements majeurs ont pu être maintenus. Le 4 septembre, après quatre ans de travaux, la route de Suisse est inaugurée en grandes pompes dans le parc de la mairie.

Le 18 septembre, c'est au tour du site de Bon-Séjour d'accueillir la population à l'occasion des portes ouvertes. « Les Caves » dévoilent un nouvel écrin culturel à cette occasion et relancent leur programmation.

Les jeunes sont sollicités au travers du dispositif communal « Places aux jeunes » leur offrant l'opportunité d'exprimer leurs idées et de les développer aux côtés de parrains bénévoles. Une restructuration du secteur « Aide à l'emploi » leur permet de bénéficier de conseils et d'un suivi dans la recherche d'une formation ou d'un emploi.

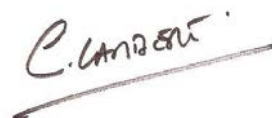
Versoix poursuit ses efforts de promotion de la durabilité, notamment avec l'installation de 38 bornes de recharge électrique sur ses parkings. En parallèle, le dépliant « Itinéraires piétons » est édité avec les indications des temps de parcours.

Au terme de cette année particulière, le Conseil administratif remercie tous les collaborateurs pour leur dévouement et le soin constant apporté à leurs tâches quotidiennes. La qualité de vie de chaque habitant.e est au coeur des préoccupations des autorités de la Ville de Versoix.

Cédric Lambert
Conseiller administratif

Jolanka Tchamkerten
Maire

Ornella Enhas
Vice-Maire



Le présent document est illustré, en grande partie, grâce aux photographies réalisées par Yann Roulet. Elles comportent toutes le crédit ©Yann Roulet et illustrent des moments de vie capturés sur la commune.

La Ville de Versoix a la chance de compter parmi ses habitants de nombreux artistes, qui évoluent dans divers domaines tels que la photographie, la sculpture, le dessin ou encore la peinture. Elle se réjouit de les soutenir et de mettre leur travail artistique en lumière.



Sommaire

Avant-propos du Conseil administratif	1
Activités significatives	4
Conseil administratif	6
Conseil municipal	7
Activités du Conseil municipal	8
Commissions permanentes	10

Dicastère de Madame Ornella Enhas

Secrétariat général	12
Ressources Humaines	16
Cohésion sociale	22
Sports et manifestations	32

Dicastère de Monsieur Cédric Lambert

Travaux - Voirie et espace public - STVEP	38
Urbanisme et transports	44
Culture	50
Promotion économique	54

Dicastère de Madame Jolanka Tchamkerten

Développement durable	56
Bâtiments	58
Gérance et écoles	62
Finances et comptabilité	66
Police municipale	70
Sapeurs-pompiers volontaires	74
Office de protection civile de Valavran	76

Annexes

Fondations communales	78
Organigramme de la Mairie	79
Annexes finances et comptabilité	80
Biographie de Yann Roulet (auteur des photographies d'illustration)	84

Activités significatives

Découvrez les projets phares de certains services durant l'année 2021!



Travaux, voirie et espace public



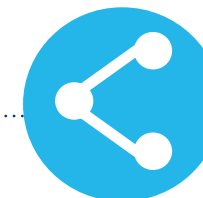
- Développement de l'entretien différencié sur l'ensemble de la commune
- Installation de 38 bornes de recharge électrique sur les parkings communaux
- Inauguration de la route de Suisse après 4 ans de travaux

Bâtiments



- Phase finale de la transformation du site de Bon-Séjour avec les Caves
- Lancement d'une étude pour la rénovation et l'agrandissement de l'école Montfleury 1

Cohésion sociale



- Mise en place du dispositif «Places aux jeunes»
- Restructuration du secteur «aide à l'emploi» au sein du service

Sports & Manifestations



- Reprise de nouvelles tâches au sein du service: bar des Caves et service d'intendance
- Grand succès pour la 3^{ème} édition de la «Journée du Sport»

Urbanisme & Transports



- Projet pour une meilleure gestion de canal de Versoix
- Stratégie de densification de la zone 5 (zone villa)

Développement durable



- Lancement de l'élaboration du plan climat communal
- Edition d'un dépliant consacré aux «itinéraires piétons» dans Versoix



© Yann Roulet

Les Élus

Le Conseil administratif

Maire

Jolanka Tchamkerten (Vert.e.s)

Protection de la population, Bâtiments, Gérance & Ecoles, Finances,
Développement durable et environnement.

Vice-Maire

Ornella Enhas (PS)

Administration générale, Cohésion sociale et Sports & manifestations.

Conseiller administratif

Cédric Lambert (PDC)

Urbanisme et transports, Travaux, Voirie et espace
public, Culture et Promotion économique.

Composition du Conseil administratif
au 31 décembre 2021

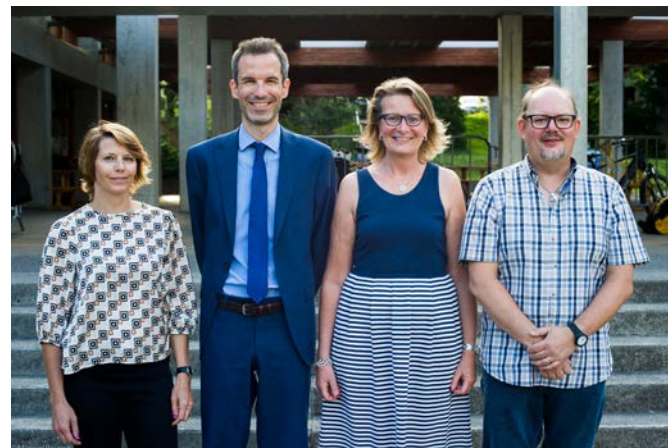


Le Conseil municipal

27 élus siègent au Conseil Municipal et la composition est telle que suit au 31 décembre 2021.

Bureau du Conseil municipal

Président : **M. Julien Marquis (PLR)**
Vice-présidente : **Mme Muriel de Terwangne (PDC)**
Secrétaire : **M. Xavier Henauer (PS)**
Membre du bureau : **Mme Aline Sauter Caillet (VE)**



PLR - Parti libéral-radical (9 sièges)

	Année d'entrée
M. Ricardo Lima	2015
M. Julien Marquis	2015
M. Cédric Miche	2003
Mme Laetitia Monnot-Crespi	2011
M. Alain Riat	2011
Mme Corinne Schneckenburger	2020
M. Sean Sidler	2015
M. Christian Varonier	2020

PDC - Parti démocrate-chrétien (6 sièges)

	Année d'entrée
M. Michel Cela	2020
M. Gilles Chappatte	2008
Mme Muriel de Terwangne	2020
M. Daniel Ricci	2003
M. Pierre Schenker	2011
M. Béat Zeder	2015

Parti des Vert.e.s (9 sièges)

	Année d'entrée
Mme Joëlle Brunisholz	2020
M. Stéphane Conus	2020
M. Timothy Foster	2020
M. Jean-Pierre Kapp	2020
M. Gil Pinto-Pereira	2020
Mme Margaret Richard (<i>fin de mandat au 31.12.21</i>)	2007
M. Yves Richard (<i>fin de mandat au 31.12.21</i>)	2004
Mme Aline Sauter Caillet	2020
M. Eric Tamone	2020

PS - Parti socialiste (3 sièges)

	Année d'entrée
M. Xavier Henauer	2020
M. Patrice Marro	2020
Mme Elodie Matias Ramos	2020

Indépendant

	Année d'entrée
M. Jean-Marc Leiser	1998

Activités du Conseil municipal

Rétrospectives des décisions du Conseil municipal pour la période administrative s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Les séances du 8 février et du 13 septembre 2021 ont été annulées.

Séance du 8 mars 2021

- Crédit budgétaire supplémentaire de CHF 50'000.- destiné aux bons de consommation
- Crédit de CHF 35'000 destiné à la réfection du revêtement de la pataugeoire
- Crédit de CHF 70'000 destiné au remplacement des buts de football du CSV et du stade municipal
- Crédit d'étude de CHF 65'710 destiné à l'aménagement du parc du Molard
- Crédit d'étude de CHF 30'000 destiné à l'étude d'aménagement du secteur Colombières-Lachenal
- Plan de site de la Branvaude : préavis du Conseil municipal
- Indemnités allouées aux conseillers municipaux

Séance du 19 avril 2021

- Crédit d'étude de CHF 40'000 pour définir les potentialités d'agrandir et de rénover l'école Montfleury 1
- Crédit de CHF 970'000 destiné à la construction d'un nouvel accès au quai 1 et d'une vélo station en gare de Versoix
- Présentation des comptes 2020 de la Ville de Versoix
- Motion n° 1 « Pour l'installation rapide d'un système de « streaming » permettant de diffuser les séances du Conseil Municipal sur Internet »
- Résolution n° 1 « Non à la suppression des cartes journalières communales CFF ! »

Séance du 31 mai 2021

- Crédit de CHF 55'000 destiné à l'élaboration d'un plan climat communal
- Comptes 2020 de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance
- Comptes 2020 de la Fondation de Bon-Séjour de la Ville de Versoix
- Comptes 2020 de la Ville de Versoix
- Désignation d'un conseil de fondation pour la liquidation de la FIVEAC
- Motion 2 « La création d'une équipe de « correspondants de nuits à Versoix, c'est urgent ! »

Séance du 21 juin 2021

- Crédit d'investissement de CHF 75'000.- destiné à la mise en place d'un éclairage public au chemin des Lombardes
- Crédit d'étude de CHF 84'300.- destiné à l'étude de la stratégie de densification de la zone 5 (villa)
- Crédit d'investissement de CHF 970'000.- destiné à la construction d'un nouvel accès au quai 1 CFF, d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite et d'une vélostation
- Crédit d'investissement de CHF 887'000.- destiné à la mise en zone de rencontre 20 km/h du chemin des Colombières et du chemin de Villars
- Crédit d'étude de CHF 197'340.- destiné à l'étude de l'image directrice du canal de Versoix et l'étude test (avant-projet) sur la co-création de la biodiversité en milieu urbain
- Comptes 2020 de la Fondation communale de Versoix-Samuel May
- Comptes 2020 de la Fondation communale pour l'installation à Versoix d'entreprises, d'artisanat et de commerces (FIVEAC)

Séance du 11 octobre 2021

- M 4 Projet de motion « Proposition d'aménagements pour : + de sécurité routière + de mobilité »
- Résolutions
- Questions
- Q 1 Question écrite « Prochain remplacement des panneaux d'affichage LEDS »
- Présentation du projet de budget 2022 de la Ville de Versoix
- Présidence et vice-présidence du local de vote en 2022

Séance du 22 novembre 2021

- Crédit d'investissement de CHF 500'500.- destiné à alimenter le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)
- Crédit d'investissement de CHF 1'600'000.- destiné à la résolution des problèmes hydrauliques du Canal de Versoix, à la modification de collecteurs et à l'agrandissement de la place de travail du service de la voirie
- Crédit d'investissement de CHF 295'000.- destiné à la stabilisation du chemin pédestre le long du Canal de Versoix en amont du lieudit du Fer-à-Cheval
- Préavis communal relatif au plan localisé de quartier no 27912
- Budget 2022 de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance
- Budget 2022 de la Ville de Versoix
- M 3-A Rapport du Conseil administratif concernant la motion « Pour étudier l'acquisition de terrains agricoles entre Ecogia et la zone villas »
- Q 1-A Réponse du Conseil administratif à la question écrite « Prochain remplacement des panneaux d'affichage LEDS »

Séance du 20 décembre 2021

- Exhortation et introduction
- Délibérations
- Motions
- Résolutions
- Questions
- Pétitions
- Hommage à Mme Margaret Richard et à M. Yves Richard, membres du Conseil municipal démissionnaires



Commissions permanentes au 31 décembre 2021

Bâtiments, gérance et protection de la population

Président : Alain Riat

Vice-Président : Gil Pinto-Pereira

Membres : Gilles Chappatte, Muriel de Terwangne, Cédric Miche, Alain Riat, Christian Varonier, Xavier Henauer, Gil Pinto-Pereira, Margaret Rchard, Aline Sauter Caillet

Aménagements et transports

Président : Yves Richard

Vice-Président : Daniel Ricci

Membres: Daniel Ricci, Beat Zeder, Jean-Marc Leiser, Ricardo Lima, Corinne Schneckenburger, Xavier Henauer, Jean-Pierre Kapp, Yves Richard, Aline Sauter Caillet

Cohésion sociale

Président : Eric Tamone

Vice-Président : Sean Sidler

Membres : Daniel Ricci, Pierre Schenker, Laetitia Monnot-Crespi, Sean Sidler, Corinne Schneckenburger, Elodie Matias Ramos, Joëlle Brünisholz, Stéphane Conus, Eric Tamone

Développement durable

Président : Ricardo Lima

Vice-Président : Beat Zeder

Membres : Michel Cela, Beat Zeder, Ricardo Lima, Laetitia Monnot-Crespi, Christian Varonier, Elodie Matias Ramos, Timothy Foster, Gil Pinto-Pereira, Margaret Richard

Culture, sports et manifestations

Président : Patrice Marro

Vice-Présidente : Joëlle Brünisholz

Membres : Muriel de Terwangne, Pierre Schenker, Julien Marquis, Cédric Miche, Sean Sidler, Patrice Marro, Joëlle Brünisholz, Stéphane Conus, Eric Tamone

Finances, administration et économie

Président : Gilles Chappatte

Vice-Président : Julien Marquis

Membres : Michel Cela, Gilles Chappatte, Jean-Marc Leiser, Julien Marquis, Alain Riat, Patrice Marro, Timothy Foster, Jean-Pierre Kapp, Yves Richard

Dicastère de Madame Ornella Enhas

Secrétariat général	12
Ressources humaines	16
Cohésion sociale	22
Sports et manifestations	32

Secrétariat Général

Crise sanitaire et conséquences

Débutée en mars 2020, la crise sanitaire liée à l'apparition d'un coronavirus (covid-19) a bousculé l'administration de la Ville de Versoix et a eu d'importantes répercussions durant toute l'année 2020. Ces répercussions se poursuivent durant toute l'année 2021, nécessitant une adaptation constante et une agilité de la part de l'ensemble de l'administration. De façon synthétique, le début de l'année est marqué par d'importantes fermetures de services, puis la vaccination, débutée dans le courant du printemps, permet une limitation des restrictions et un été plus simple. L'automne se révèle être dans la ligne de l'été, avec un virus s'attaquant plus aux jeunes et à une population pour laquelle il était moins dangereux que précédemment. La vaccination ayant permis de contenir le nombre d'hospitalisations, les autorités fédérales et cantonales maintiennent un dispositif fondé sur la prudence.

A l'échelon versoisien, le dispositif mis en place en 2020 a pu être amplifié. Le télétravail est ainsi favorisé autant que possible en fonction des recommandations ou obligations imposées par les autorités fédérales. Pour certains collaborateurs, le taux d'occupation à domicile peut monter jusqu'à 60% du taux d'activité selon les périodes. En parallèle, les chefs de service et responsables d'équipes adaptent le dispositif de sécurité pour tous les collaborateurs dont la présence sur le lieu de travail est indispensable.

Au final, les services de l'administration assument la totalité des tâches qui leur sont dévolues, grâce à l'investissement et aux capacités d'anticipation des responsables hiérarchiques. Par ailleurs, le système de délégation et de res-

ponsabilisation des cadres dans leurs domaines de compétences permet de mettre en œuvre les plans de protection nécessaires. Les restrictions ne sont cependant pas restées sans effet, de nombreuses manifestations devant être annulées, redimensionnées ou reportées, avec le lot de frustrations que cela implique pour les utilisateurs.

Pour sa part, le Conseil administratif peut travailler de façon adéquate grâce aux outils dont il dispose. Les ordinateurs personnels et le logiciel de gestion de séances permettent la mise en place de réunions physiques, au cours desquelles les membres de l'exécutif bénéficient de toutes les informations nécessaires pour prendre des décisions.

Crise financières et conséquences

Dans le courant du mois de juin, le Conseil administratif reçoit une information inquiétante en lien avec une importante diminution des rentrées fiscales. Concrètement, un million de francs d'impôts sur les personnes physiques est appelé à disparaître des comptes 2021, à quoi s'ajoute un million supplémentaire, encaissé de façon excessive en 2020. Par ailleurs, cette diminution doit être considérée comme pérenne, puisque le contribuable concerné n'est pas susceptible de payer à nouveau un montant d'impôt de cette ampleur.

Sur la base de cette information, le Conseil administratif demande au Secrétaire général et au Chef du service des Finances de proposer des diminutions de dépenses à court terme, ainsi que des mesures visant à rétablir la situation à moyen et long terme.



Un important travail de resserrage des dépenses est aussi entrepris en coordination avec tous les chefs de service, de façon à proposer un budget respectant le cadre légal fixé par le Conseil d'Etat.

Le Conseil administratif dispose, désormais, d'un catalogue de propositions permettant de rétablir l'équilibre budgétaire dans une perspective de quelques années.

Dans le courant de l'été, un important travail de resserrage des dépenses est aussi entrepris en coordination avec tous les chefs de service, de façon à proposer un budget respectant le cadre légal fixé par le Conseil d'Etat. Ce budget, incluant des mesures d'économie sur la progression salariale du personnel, est accepté en novembre 2021.

Organisation de l'administration

Le Conseil administratif considère que les services de l'administration gèrent très bien la période particulière de la crise sanitaire. Ils atteignent ainsi le but fixé, soit intégrer les objectifs du développement durable dans l'action quotidienne de chaque collaborateur et favoriser la qualité de vie à Versoix. D'autre part, dans le contexte de la politique de valorisation interne des compétences et de mobilité, le Conseil administratif accepte de transférer une secrétaire de direction rattachée au Secrétariat général et de lui confier un poste de collaboratrice administrative au service des Sports et manifestations. Enfin, la question de la continuité de l'action communale ne se pose pas en 2021 : toutes les prestations sont offertes et aucune réduction particulière n'est enregistrée.

L'autorité exécutive et l'administration poursuivent leurs activités sans renoncement, grâce notamment à l'amélioration de l'équipement informatique des collaborateurs. La multiplication des ordinateurs portables directement connectés

au réseau informatique du SIACG et des possibilités de connexion sécurisée pour les collaborateurs travaillant depuis un ordinateur privé permettent de délivrer de très nombreuses prestations à distance.

Informatique

La Ville de Versoix poursuit son développement informatique en collaboration avec le SIACG et de nombreux partenaires externes. Si l'équipement facilitant le travail à distance est largement disponible et utilisé par les collaborateurs, la mise en œuvre du système de gestion des séances contribue à une fluidité de l'information. Le service informatique est très fortement impacté par l'absence de l'informaticien de la Ville de Versoix à la fin de l'année 2021.

Des solutions d'urgence sont trouvées afin de garantir le fonctionnement de l'ensemble des outils informatiques utilisés, depuis le réseau et les bornes Wi-Fi et jusqu'au site internet. Une collaboration renforcée entre le service de la communication et la personne engagée provisoirement pour pallier l'absence de l'informaticien (ancien apprenti de la Ville de Versoix) permet de garantir le niveau de service attendu.



© Yann Roulet

Communication institutionnelle

La communication institutionnelle repose sur une seule chargée de communication, subordonnée au Secrétaire général et directeur de l'administration. Entre les publications imprimées, la gestion du site internet, la veille sur les réseaux sociaux et la préparation des pages du Versoix-Région, cette collaboratrice est très chargée.

Dans le contexte très mouvant de la crise sanitaire, avec de nombreuses informations à relayer au public, la chargée de communication doit faire preuve d'une très importante capacité d'adaptation. De façon générale, la communication de la Ville de Versoix dépend de la capacité à maximiser les impacts auprès des différents publics au travers du site internet, des réseaux sociaux et des possibilités d'élaborer quelques publications. Les retours sont largement positifs quant aux communications transmises par les canaux officiels de la Ville de Versoix.

Elle a continué de développer ses supports de communication avec, notamment, la création d'une page LinkedIn permettant de relayer au mieux les offres d'emploi et de bénéficier d'une présentation attractive.

La Ville de #Versoix est active sur les réseaux sociaux



Ville de Versoix



Ville de Versoix



MyVersoix



Mairie de Versoix



Ville de Versoix

Affaire juridiques

A l'inverse de ce qui s'est passé au cours des années précédentes, le montant dépensé pour des affaires juridiques est en forte augmentation en 2021. Si la tendance est identique à ce qu'elle était ces dernières années en matière de procédures liées à des problèmes de ressources humaines, soit un nombre très faible de procédures, les publications portant atteinte à l'honneur et à la réputation de la Ville de Versoix et de son Secrétaire général nécessitent de mandater des avocats. Ces procédures ne sont pas terminées et auront encore des impacts en 2022.

Réception

Les collaboratrices de la réception renseignent la population par courriel, téléphone ou directement sur place durant les heures d'ouverture de la Mairie. Elles font le lien avec le Service cantonal concerné pour l'élaboration des cartes d'identité, traitent les données relatives aux démarches officielles (changement d'adresse, arrivée, départ, etc) et fournissent, aux Genevois et aux Confédérés, différents documents tirés du registre de l'Office Cantonal de la Population et des Migrations (attestation de résidence, etc.).

Il est également possible d'acheter auprès de la réception les marques de contrôle destinées aux chiens, des cartes journalières CFF/CGN, des cartes résidants (piscine) et d'obtenir des chéquiers culture, ainsi que plusieurs ouvrages touchant à l'histoire et la vie versoisienne.

La réception est en relation avec les différents services communaux en fonction des demandes provenant tant des professionnels que des privés.

Lors de décès, et uniquement en cas d'absence de la responsable, les secrétaires-réceptionnistes assurent le suivi avec les entreprises des pompes funèbres et les familles, ainsi que l'organisation des inhumations au cimetière de Versoix.

Cimetière

49 entrées sont enregistrées au cimetière de Versoix en 2021 (tombes, réserves existantes, jardin du souvenir, urnes - columbarium, carré des incinérés ou sur tombes existantes).

17 personnes ont reposé à la crypte communale.

Cette année, il y a eu 4 désaffectations, 9 exhumations et 4 renouvellements de concessions pour une durée de 10 ou 20 ans.

La surface dédiée à la mise en terre des urnes est agrandie permettant ainsi un nouveau carré des incinérés à partir de l'été 2021.

Etat civil

En 2021, l'Arrondissement de l'Etat Civil Rive Droite du Lac a traité et enregistré pour la commune de Versoix :

Mariages célébrés : 40

Décès : 68

Naissances : 2

Reconnaissances : 35

Déclarations de nom : 10

Procédures en cours de naturalisation : 94

Naturalisations : 55

Partenariat cantonal : 3

Mandats pour cause d'inaptitude : 4

Ressources Humaines



A l'identique de l'année 2020, la formation continue du personnel se révèle compliquée et de nombreux cours sont repoussés, en raison de la crise sanitaire.

Ressources humaines – deux collaboratrices nommées responsables

La politique en matière de ressources humaines de la Ville de Versoix responsabilise les cadres de l'administration et vise à permettre un équilibre de vie entre dimensions personnelle et professionnelle. Cet équilibre passe par des objectifs et attentes en phase avec les possibilités des collaborateurs ainsi qu'avec une attention aux questions de qualité de vie, de santé et de sécurité au travail. Ces valeurs sont mises en pratique par un service des ressources humaines composé d'une conseillère et d'une gestionnaire RH, chapeautées par le Secrétaire général et directeur de l'administration. Depuis 2020, l'évolution des fonctions et les changements organisationnels conduisent à valoriser les compétences des deux collaboratrices en question, qui sont nommées depuis 2021 co-responsables RH, chacune dans son domaine de compétence. Cette nomination reconnaît l'excellent travail mené par ces deux collaboratrices.

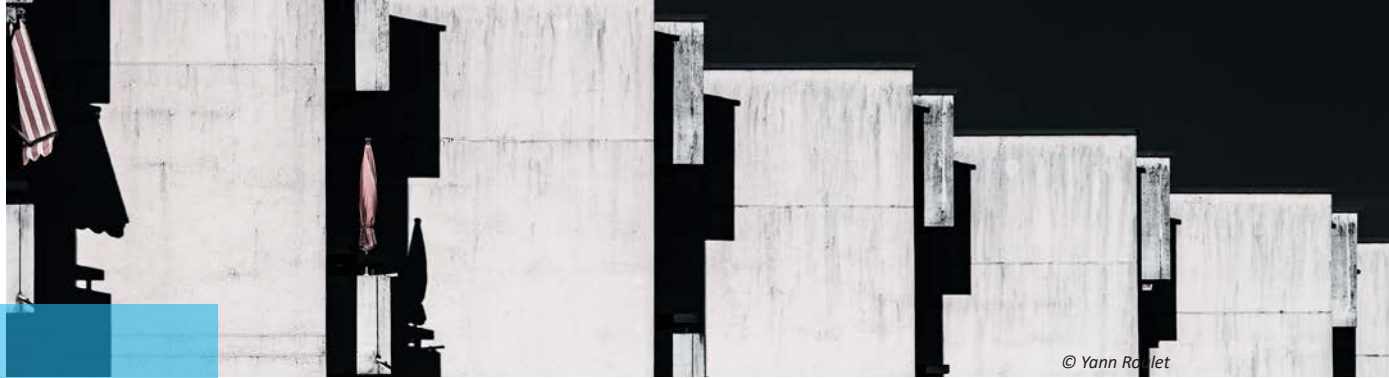
Dans le courant de l'année 2021, le service des ressources humaines (deux postes à plein temps au total occupés par trois personnes) gère la totalité des tâches administratives (entrées, maladies, départs, etc.) des quelques 124 collaborateurs de la Ville de Versoix. Par ailleurs, les recrutements consécutifs aux départs à la retraite ou aux démissions enregistrés en 2021 sont entièrement gérés à l'interne de l'ad-

ministration. Le suivi des entretiens de développement, le conseil aux collaborateurs et aux chefs de service sont aussi des tâches qui incombent au service des ressources humaines.

A l'identique de l'année 2020, la formation continue du personnel se révèle compliquée et de nombreux cours sont repoussés, en raison de la crise sanitaire.

Au chapitre des mouvements de personnel, huit femmes et trois hommes ont quitté leurs postes à la Ville de Versoix. Parmi ces onze collaborateurs, six ont pris leur retraite (Mmes et MM. Catherine Wyss, Françoise Perriard, Anne-Marie Cominetti, Jacques Kuenzi, Pierre Jaquat et Celia Rodrigues) alors que cinq ont décidé de poursuivre leur carrière auprès d'autres employeurs ou d'autres régions.

La crise sanitaire a causé passablement d'absences dont certaines de longue voire de très longue durée. Considérées comme des personnes vulnérables lorsqu'elles sont en contact avec le public, les femmes enceintes travaillent à distance lorsque cela est possible. Dans plusieurs cas, elles sont cependant considérées comme malades, le risque d'infection étant trop important. Le Covid est le grand responsable de la hausse du taux d'absences enregistrée cette année.



© Yann Rollot

Bien que la crise sanitaire soit pesante pour les collaborateurs: annulations de manifestations et nécessité de s'adapter continuellement aux exigences sanitaires, l'ambiance de travail au sein de la Mairie reste bonne, preuve en est l'acceptation par les collaborateurs, sans enthousiasme mais sans contestations, de la décision prise par le Conseil administratif et soutenue par le Conseil municipal de ne pas augmenter les salaires en 2022.

Bilan social

Évolution des indicateurs relatifs aux effectifs et bilan social Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation pour l'ensemble des fonctionnaires et CDI est de 8,98 %. Il se calcule comme suit :

Taux rotation	$\frac{\text{départs en nombre de personnes}}{\text{Effectif moyen}}$	$\frac{11}{122.5} = 8.98\%$
effectif moyen	$\frac{\text{effectif au 01.01.21} + \text{effectif au 31.12.21}}{2}$	$\frac{122+123}{2} = 122.5$

Les 11 départs correspondent à 6 départs à la retraite ou pré-retraite et 5 démissions.

Lieux d'habitation à fin décembre 2021

Lieu d'habitation	Nombre employés CDI/fonct	%	Nombre employés Fonct	%	Nombre employés CDI	%
Versoix	66	54%	43	46%	23	79%
Versoix Environs *	7	6%	5	5%	2	7%
Genève	14	11%	13	14%	1	3%
Genève autres villes	14	11%	11	12%	3	10%
France	8	7%	8	9%	0	0%
Vaud Terre Sainte	8	7%	8	9%	0	0%
Vaud autres villes	5	4%	5	5%	0	0%
Valais	1	1%	1	1%	0	0%
Total	123	100%	94	100%	29	100%

(*Bellevue, Collex, Genthod, Grand Saconnex)

Une majorité des fonctionnaires et personnes en CDI habitent la commune de Versoix (54%).

18% des employés n'habitent pas dans le canton de Genève. En termes de proximité, 66% des employés habitent Versoix et ses environs (Communes du Canton de Genève proches de Versoix et Terre Sainte dans le Canton de Vaud). Ce chiffre est en diminution, reflétant des déménagements et des engagements en dehors de la zone de proximité.



Répartition des effectifs au 31 décembre 2021 par taux d'activité et par sexe

		[1%-49%]	[50%-89%]	[90%-100%]	Total
Fonctionnaires	Femmes	2	30	10	42
	Hommes	0	7	45	52
	Total	2	37	55	94
Auxiliaires CDI	Femmes	20	3	1	24
	Hommes	2	1	2	5
	Total	22	4	3	29
Auxiliaires CDD	Femmes	24	1	2	29
	Hommes	11	1	2	15
	Total	35	2	2	34
Apprentis/stagiaires	Femmes	0	0	1	1
	Hommes	0	0	4	3
	Total	0	0	5	4
Total		59	46	67	172
		34%	27%	39%	100%

L'âge moyen à fin décembre 2021 des fonctionnaires et employés en CDI est de 47.5 ans ; 48 pour les hommes et 47 ans pour les femmes. Un des enjeux est de préparer le départ à la retraite de 13 personnes (9 fonctionnaires et 4 CDI) entre 2022 et 2025.

Effectifs

Répartition des effectifs par service à fin 2021:

Services	Postes	Personnes
Bâtiments	1.00	1
Culture	6.80	10
Ecoles et gérance	21.17	29
Finances	3.60	5
Secrétariat Général et RH	11.35	15
Sécurité	10.27	23
Social	4.30	6
Sports et Manifestations	7.80	8
STVE	23.76	24
Urbanisme et transports	1.20	2
Total général	91.26	123

Pyramide des âges





En raison du Covid, à l'instar de l'année 2020, la Commune de Versoix a dû annuler la plupart des manifestations communales.

Répartition des effectifs par statut à fin 2021 :

Type de contrat	Postes	Personnes
Fonctionnaires	80.51	94
Auxiliaires CDI	10.74	29
Total général	91.26	123

Effectifs traités en paie durant l'année 2021 :

Fonctionnaires	107
CDI	30
Auxiliaires	125
Stagiaires / apprentis	7
Stages insertion professionnelle	7
CM / CA / pompiers	72
Total	348

Le service RH a géré durant l'année 348 personnes dont 125 auxiliaires au lieu des 237 en 2019. En raison du Covid, à l'instar de l'année 2020, la Commune de Versoix a dû annuler la plupart des manifestations communales.

Ancienneté

Ancienneté moyenne par service à fin 2021 :

Services	Fonctionnaires	CDI	Ancienneté moyenne
Bâtiments	27		27
Culture	6		6
Ecoles et gérance	14	4	9
Finances	5		5
Secrétariat Général et RH	8	6	8
Sécurité	10	4	6
Social	4		4
Sports et Manifestations	11		11
STVE	13		13
Urbanisme et transports	3		3
Ancienneté moyenne	10	4	9

L'ancienneté moyenne est de 9 ans, avec une ancienneté plus élevée pour celle des fonctionnaires.

Les services « Bâtiments » et « Urbanisme » étant de petits services, l'ancienneté n'est pas significative.



© Yann Roulet

Taux d'absence des collaborateurs

Dans le courant de l'année 2021, le taux d'absence (en postes) du personnel de la ville de Versoix se situe à 10.04% en moyenne.

Nombre d'employés (Fonct+CDI)	91.26	postes	
Nombre de jours ouvrés absences	2'318		
Nombre jours ouvrés de travail	253	X 91.26 =	23'089
Taux d'absences	$\frac{2'318}{23'089}$		10.04%

Les 2'318 jours d'absence se décomposent de la manière suivante :

	jours absence	Nbre Postes	Ratio
Maladie moy. et longue durée (>3j)	1'584	91.26	6.86%
Maladie Courte durée (1 à 3j)	173	91.26	0.75%
Covid et quarantaine Covid 19	405	91.26	1.75%
Accident	156	91.26	0.68%
Total	2'318	91.26	10.04%

Le taux d'absence a fortement augmenté entre l'année 2020 et 2021. La principale cause est la situation sanitaire liée au Covid avec un taux de 1.75%. Ce taux est sous-évalué puisqu'il reprend uniquement les périodes « officielles » selon les courriers reçus du Canton et ne reprend pas les absences liées au Covid long.

10 collaborateurs cumulent à eux seuls plus de 50% des jours d'absence. Deux de ces collaborateurs ne font plus partie des effectifs ; trois autres sont des collaboratrices qui ont dû se mettre en quarantaine lors de leur maternité.

Le nombre d'absences selon la durée se répartit comme suit :

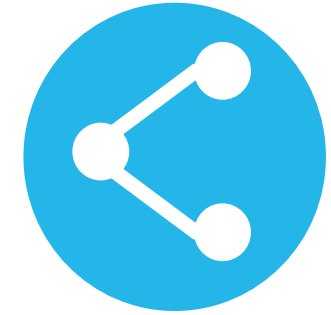
Nombre jours absence/année/personne	Nombre de personnes	%	Age moyen	Ancienneté moyenne
Absences de 0 à 3 jours	63	47%	47 ans	9 ans
Absences de 4 à 14 jours	41	31%	46 ans	8 ans
Absences de 15 jours et +	30	22%	49 ans	10 ans
Nombre d'absences	134	100%	47 ans	9 ans

Les absences sont suivies étroitement par le service des Ressources Humaines. L'année 2021 a été surtout consacrée à pallier les absences liées aux maladies et quarantaines longue durée.



© Yann Roulet

Cohésion sociale



Le Service Cohésion sociale est composé de sept collaborateurs, dont une cheffe de service, deux secrétaires, une assistante sociale, une conseillère en insertion professionnelle, un travailleur social de proximité et une chargée de mission pour l'intégration.

Le Service a pour mission de favoriser le bien vivre ensemble en offrant, aux habitants qui en expriment la demande, un accompagnement dans leur parcours de vie. Il veille aux besoins des populations fragilisées en développant des actions ciblées et spécifiques tout en favorisant l'inclusion et la participation de la population versoisienne.

Cohésion sociale - Projets phares

Permanence social-emploi

Face à l'augmentation des demandes et au délai d'attente parfois important pour obtenir un premier conseil, le service a mis en place au printemps 2021 la permanence Social-Emploi. Celle-ci se tient tous les lundis de 15h00 à 17h00 par téléphone.

Un travailleur social accueille les demandes, écoute et oriente les demandeurs qui rencontrent des difficultés administratives, financières et juridiques, familiales, de logement et d'emploi. S'il est nécessaire d'entreprendre des

démarches plus complètes et que la situation n'est pas du ressort d'une autre institution sociale du canton, un rendez-vous est alors proposé. La permanence est anonyme et répond à toutes les personnes la sollicitant.

Depuis sa création en 2021, 194 demandes ont été traitées au moyen de ce premier contact.

Permanence Pass'N clic

L'antenne d'insertion professionnelle de la Ville de Versoix, les TSHM (FASe) et Point-Jeunes se sont associés afin de proposer aux jeunes de 18 à 25 ans une permanence tous les premiers lundis du mois. L'objectif est de permettre aux jeunes citoyens de Versoix, Genthod et Bellevue de bénéficier d'un soutien social, d'informations et d'appui dans leurs recherches de formation et d'emploi. Des ordinateurs sont mis à disposition des participants.

Lancée en avril 2021, l'équipe présente lors de ces permanences orientent les jeunes auprès de Points-Jeunes pour une ouverture de droit financier; de Cap formation et Tremplin jeunes pour une orientation professionnelle; de la Fondation genevoise de désendettement pour la gestion des dettes ; des Travailleurs Sociaux Hors Murs pour des petits-jobs et de l'EspaceEmploi pour un accompagnement aux recherches d'emploi et d'apprentissage. Les demandes varient et font référence à des aides administratives et financières ainsi qu'à des recherches de stages et d'apprentissage.

L'ambition de ce dispositif communal est de permettre aux jeunes versoiennes et versoisiens d'améliorer le vivre-ensemble dans les espaces publics en proposant et en réalisant des projets.



Bureau d'information sociale

Il s'agit d'un guichet pluridisciplinaire réunissant notamment des représentants du département de la cohésion sociale (DCS), de la Ville de Genève, des travailleuses sociales et travailleurs sociaux des communes partenaires, de l'Hospice général et d'associations membres du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS), ainsi que des spécialistes du logement et une psychologue. Les communes de Bellevue, Céligny Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix se sont associées pour accueillir le Bureau d'information sociale durant l'automne 2021, en partenariat avec les entités porteuses du projet depuis ses débuts. Ce dispositif a été hébergé quatre semaines au Grand-Saconnex d'abord et cinq semaines à Versoix ensuite.

Toutes les personnes qui se trouvaient dans une situation difficile, directement impactées par la crise actuelle ou non, avaient la possibilité, sans rendez-vous, d'obtenir une réponse à toutes leurs questions. Des professionnels répondaient et informaient sur les domaines suivants: soutien financier; soutien social et administratif; logement; santé et alimentation.

Cette permanence d'information sociale a lieu du 7 octobre au 4 novembre 2021.

Dispositif « Places aux jeunes »

Le dispositif « Places aux jeunes » fait partie des 12 projets qui ont remporté l'appel à projets lancé au printemps dernier par le Canton de Genève, dans le cadre de la politique de cohésion sociale en milieu urbain. Le département de la cohésion sociale (DCS) a souhaité encourager la mise en place d'actions de solidarité et de vivre-ensemble, pour notamment prévenir les inégalités territoriales.

L'ambition de ce dispositif communal est de permettre aux jeunes versoiennes et versoisiens d'améliorer le vivre-ensemble dans les espaces publics en proposant et en réalisant des projets. Pour les assister, les porteurs de projet peuvent compter sur le soutien du tissu associatif versoisien, de la Fondation pour l'animation socio-culturelle (FASe/TSHM de Versoix), des services de l'administration communale et d'un fonds du Canton de Genève.

Par cette action, les autorités de la Ville de Versoix souhaitent, entre autres, valoriser le pouvoir d'agir des jeunes, promouvoir une cohésion sociale intergénérationnelle et reconstruire et renforcer les liens sociaux formels et informels, surtout après l'isolement social occasionné par la crise sanitaire.

Ce projet pilote, qui se déploiera sur trois ans, poursuit les objectifs stratégiques suivants : améliorer le vivre ensemble et inscrire les jeunes dans une démarche participative de cohésion sociale.

Imager la diversité au sein de la jeunesse versoisienne avec des jeunes de la commune à la caméra et au montage.

Le 15 septembre 2021 a lieu la première édition du forum des jeunes prévus par ce dispositif.

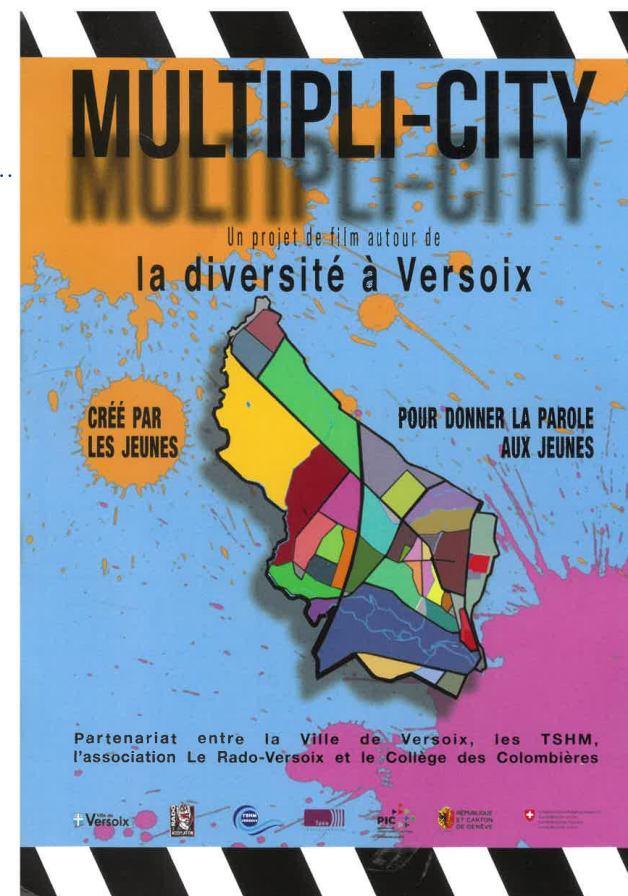
C'est ainsi qu'environ 36 jeunes de la commune prennent part à cet événement pour connaître les projets en cours, proposer leur participation et formuler de nouvelles idées de projets.

Skateparc, cycle de conférence sur l'Empire Romain, studio de musique, autant de projets qui occupent les jeunes en 2021 et qui favorisent incontestablement des liens sociaux.

Multiplicity

Dans le cadre de la thématique « Protection contre les discriminations » et de la « Semaine d'actions contre le racisme », un projet de court métrage à l'attention du public jeune, développé et réalisé par des jeunes versoisien a vu le jour.

Grâce au soutien du réseau jeunesse local représenté par l'association Rado-Versoix, le Collège des Colombières, les TSHM et la cohésion sociale, ce projet collaboratif créé pour imager la diversité au sein de la jeunesse versoisienne avec des jeunes de la commune à la caméra et au montage a pu être finalisé encore en 2021. Le nom de ce projet, Multipli-city a été choisi et voté par les jeunes.





Topophonik

TOPOPHONIK est une exposition sonore participative et itinérante qui vise à valoriser la pluralité culturelle du Canton de Genève et invite chacun à s'approprier des documents sonores conservés par le Musée d'ethnographie de Genève (MEG). Ce projet Topophonik est accueilli à Versoix. Quatre ateliers de musique et de danse sont mis en place durant le mois d'octobre.

Animés par Massimo Laguardia, deux ateliers de tamburello et tammorra (percussions du sud de l'Italie) ont lieu à la Maison du Charron. Un atelier de danses afro-cubaines et un atelier de percussions afro-cubaines avec Reinaldo « Flecha » Delgado sont également organisés dans la cour des immeubles du quartier de la Pelotière. Ces ateliers connaissent un franc succès, tout particulièrement auprès des enfants du quartier (plus de vingt participants).

Café-contact

Le « Café-Contact » voit le jour au printemps 2021 sous l'impulsion du travailleur social de proximité de la Ville de Versoix. Ce lieu d'accueil situé à l'espace de quartier de la Passerelle a pour but de permettre aux Versoisien(ne)s de partager un moment convivial, de réfléchir et de proposer des idées de projets favorisant le vivre-ensemble. Le travailleur social de proximité ouvre les portes du café contact les mercredis de 9h à 12h.

Vaccination

Dans le cadre de la campagne de vaccination menée par le Canton de Genève, la pharmacienne cantonale prend contact avec la Ville de Versoix afin de mettre en place une équipe mobile de vaccination car le taux pour la commune de Versoix était assez bas par rapport à la moyenne cantonale. C'est ainsi qu'une équipe mobile cantonale prend ses quartiers à la salle communale Lachenal du 18 au 20 novembre et du 16 au 18 décembre 2021.

1175 vaccinations dont 105 en première dose, lors de cette campagne de vaccination en unité mobile.



© Yann Roulet

Pôle prestations

Action sociale individuelle

L'aide sociale individuelle consiste en une orientation personnalisée ainsi qu'un soutien d'ordre financier et/ou administratif pour toutes les personnes majeures, domiciliées sur la commune. Il s'agit d'une aide ponctuelle et subsidiaire aux prestations cantonales. L'objectif étant le retour à une autonomie financière et de gestion.

En 2021, différentes mesures sont instaurées pour permettre de mieux dimensionner les activités aux ressources disponibles tout en préservant la qualité des prestations. Ainsi, la permanence Social-Emploi et le réaménagement du calendrier des rendez-vous permettent :

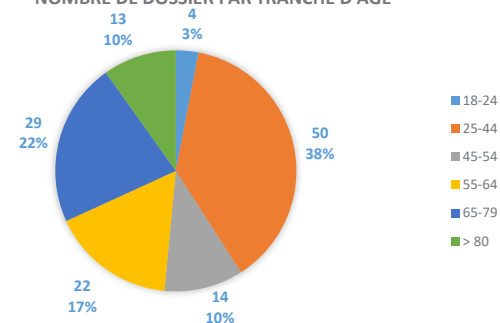
- un accès direct à un travailleur social pour une évaluation de triage immédiate et ciblée ;
- une réorientation selon le principe de subsidiarité ;
- un délai de prise en charge qui tient compte tant du degré d'urgence que de la capacité réelle de prise en charge.

Afin de répondre aux nombreuses demandes et de résorber le délai d'attente de plus de 6 semaines, le service a pu compter sur le renfort d'une assistante sociale de l'Hospice général à 20% pour une durée de trois mois dès le 1^{er} novembre 2021.

2021 en chiffres

132 situations ont bénéficié d'un suivi par les assistantes sociales selon la répartition suivante :

NOMBRE DE DOSSIER PAR TRANCHE D'ÂGE



513 démarches réalisées dont :

Type de prestations:

Soutien financier	8
Autres	35
déclaration impôts	1
gestion budget	138
information sociale	30
Demande de logement	14
Réinsertion prof.	1
Soutien administratif	223
Soutien psychosocial	12
Désendettement	24

L'antenne communale d'insertion professionnelle, l'EspaceEmploi, est destinée aux habitants de Versoix, Bellevue et Genthod âgés de 18 à 65 ans.

22 aides financières communales octroyées durant l'année, dont des dépannages alimentaires par l'octroi de cartes Migros, pour un montant total de CHF 21'383.90.- et les demandes de fonds à des organismes extérieurs pour un total de CHF 40'500.-

Aide à l'emploi

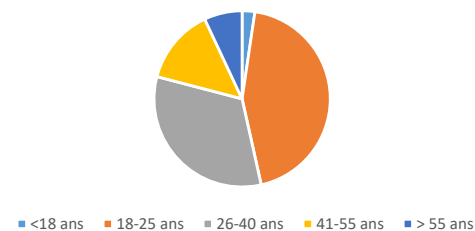
L'antenne communale d'insertion professionnelle, l'EspaceEmploi, est destinée aux habitants de Versoix, Bellevue et Genthod âgés de 18 à 65 ans. L'aide à l'insertion professionnelle communale est subsidiaire et complémentaire au dispositif cantonal en la matière ainsi qu'à tout autre suivi déjà en cours.

En 2021, l'EspaceEmploi est restructuré afin d'intégrer une partie du public suivi par l'ancienne Forge (18-25 ans), de dimensionner les activités et les accompagnements individuels aux ressources disponibles, de raccourcir les délais, de répondre de manière ciblée et d'assurer un meilleur pilotage des activités. L'introduction d'un logiciel de récolte de données et de suivi statistique, la mise en place des permanences Social-Emploi et Pass'n clic et la réorganisation du planning des rendez-vous permettent d'atteindre ces objectifs.

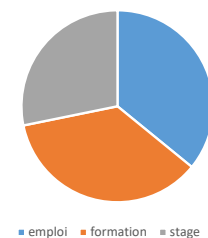
2021 en chiffres

86 personnes suivies par la conseillère en insertion professionnelle selon la répartition suivante :

Tranches d'âge



résultats

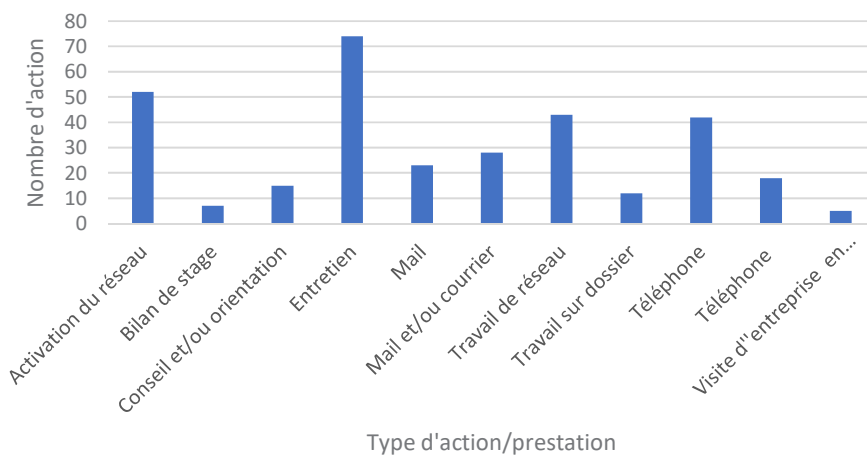




49 s'adressent à EspaceEmploi pour des recherches de travail, 9 pour des recherches de stage, 10 apprentissages, 18 pour information et orientation.

49 personnes sont des femmes et 37 des hommes.

316 actions menées :



Intégration

Le secteur intégration a pour mission de mettre en œuvre le plan d'action communal en matière d'intégration, de lutte contre les discriminations et de vivre ensemble.

En 2021, le plan d'action communal compte 12 mesures déclinées en 17 actions couvrant les 3 piliers du programme d'intégration cantonal :

Information et conseil – 859 courriers de bienvenue envoyés. Deux parcours d'accueil, un à vélo organisé au printemps avec la participation de 20 habitants et un autre à pied organisé à l'automne avec la participation de 48 personnes. Une cérémonie d'accueil avec la tenue de 20 stands par les associations locales et la participation de 47 habitants. 29 demandes reçues par la chargée de mission intégration de la part des nouvelles et nouveaux habitants. Un projet contre le racisme « Multipli-city ».

Formation et travail – soutien de l'UPA (cours de français avec garde d'enfants), de l'arcade sages-femmes et de l'espace d'accueil Parents-enfants de la Fondation communale pour la petite enfance. Ces prestations sont délivrées à l'espace quartier de la Passerelle.

Intégration sociale – Projet Topophonik.

Les actions communautaires accompagnées et développées par le service ont pour objectif de favoriser la mobilisation et la participation citoyenne dans la recherche et l'élaboration de solutions aux problématiques locales qu'elle rencontre.

Action communautaire

Les actions communautaires accompagnées et développées par le service ont pour objectif de favoriser la mobilisation et la participation citoyenne dans la recherche et l'élaboration de solutions aux problématiques locales qu'elle rencontre.

Travail social de proximité

Un travailleur social de proximité est à l'écoute, renseigne, accompagne et propose des solutions aux diverses associations en ayant besoin. Il offre également un soutien pour la création de nouvelles associations ou pour toute autre initiative et action citoyenne qui vise à promouvoir le vivre-ensemble. Il coordonne l'espace de quartier de la Passerelle. Cette année, de nombreuses activités sont proposées au sein de cet espace. Certains partenaires reprennent leurs activités et des nouvelles sont proposées malgré les restrictions dues à la situation sanitaire. Deux séances de coordination sont également mises en place.

Jubilé pour les seniors

Chaque année, la Ville de Versoix réunit les jubilaires de la commune invités par les autorités à partager un moment de convivialité.

En 2021, nous avons souhaité nos vœux à 20 personnes pour leurs 90^{ème} anniversaire, 1 personne pour son 100^{ème} anniversaire, 15 couples pour leurs 50 ans de mariage (noces d'or) ainsi que 11 couples pour leurs 60 ans de mariage (noces de diamant).

Prestations subventionnées

La Ville de Versoix a subventionné en 2021 les organismes/associations suivantes : Fondation communale de Versoix pour la petite enfance, Ecoles/ECPS, Supernounou, Arcade sages-femmes, O22 Familles (Pro Juventute), Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), Villa Yoyo, binômes de la Croix-Rouge (CRG), Le Rado, Action Préventive en Milieu Familial (APMF), Scouts, Ludothèque, Flots Bleus, ACBV et Caddie service. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page internet de la cohésion sociale.

Pôle administratif

Permanence impôts

Le Service propose chaque année aux habitants une « Permanence impôts ». Cette prestation est destinée aux personnes à faibles revenus devant remplir leur déclaration d'impôts.

Elle se déroule du 18 février au 17 juin 2021 et à distance en raison des restrictions sanitaires. 139 dossiers sont traités et envoyés par courrier postal.

La Ville de Versoix soutient des projets visant à assurer des moyens d'existence durable dans des pays les moins favorisés et dans le respect des droits humains.

Subventions

Solidarité internationale

La Ville de Versoix soutient des projets visant à assurer des moyens d'existence durable dans les pays les moins favorisés et dans le respect des droits humains.

Les projets sont étudiés une fois par année par les membres de la Commission Cohésion sociale. Les sujets ciblent l'éducation et la formation, la santé, la protection de l'environnement, l'émancipation des femmes et le bien-être de la population enfantine.

Aide au développement

Dans le cadre de sa politique de coopération au développement, la Ville de Versoix a signé un accord-cadre avec la Fédération genevoise de coopération (FGC). En 2021, CHF 108'333.- sont attribués à la FGC.

Coups de cœur

La Ville de Versoix apporte également son soutien à des projets nommés « Coups de cœur » émanant d'ONG Versoisiennes ou auxquels prennent part les habitants de la Commune.

En 2021, CHF 54'390.- sont attribués aux Coups de cœur.

Aide d'urgence

Dix pour cent de ce budget annuel sont dédiés à l'aide d'urgence en cas de catastrophes ou crise humanitaire.

En 2021, CHF 18'129.- sont attribués à l'aide d'urgence.

Demandes financières

Les associations peuvent obtenir des subventions monétaires ou en nature à condition d'en faire la demande et de répondre aux critères d'attribution.

CHF 15'000.- sont été attribués à diverses associations Versoisiennes, Genevoises et Suisses.



© Yann Boulet

Associations soutenues en 2021

Pro-Enfance

Bateau Genève

Fondation Clair Bois

Bureau Central d'Aide Sociale

Carrefour Orientation Solidarité

Croix-Bleue Romande

Mouvement Populaire des Familles

Découvrir

Procap

Dialogai

REPR Relais Enfants Parents Romands

Ecole des parents

Association La Virgule

Centre écoute contre le racisme

Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres

Elisa-asile

Centre social protestant

Espace-Liens

Croix-Rouge genevoise

Fapeo

Fondation Colis du Cœur

Fondation Partage

Collectif de soutien aux sans papiers Genève

Centre de Contact Suisses-Immigrés

Centre Genevois de Volontariat

Maison Kultura

Carrefour Rue & Coulou

Pour l'Avenir

Au Cœur des Grottes

SOS Femmes

Association pour l'appartement de Jour

Stop Suicide

Association troubles bipolaires ou dépressif

Vires

Accroche - A2mains

Université Populaire Albanaise

Association de Lutte Contre les Injustices sociales et la Précarité

Fondations Cap loisirs

F. information

Association Genevoise des Malentendants

Centre de Liaison des Associations Féminines

Association des familles monoparentales

Association Cérébral Genève

Apprentis d'auteuil

Insieme

Association Lire et Ecrire Genève

Action Margaux

Association Romande des familles d'enfants atteints d'un cancer

Agora

Thrive

Fondation ensemble

Caritas

Resiliam

Association actifs

Centre Thérapeutique Traumatismes Agressions Sexuelles

Sports & Manifestations



Le service des Sports et Manifestations regroupe quatre personnes au niveau de l'administratif, quatre personnes au Centre Sportif de Versoix (CSV) pour l'entretien et la gestion des installations sportives, trois surveillants au CSV présents à tour de rôle lors de matchs de football ou lors de manifestations sportives et un responsable de la piscine et de la plage de Port Choiseul, accompagné d'environ treize personnes en période estivale pour la surveillance de ces sites.

Porte d'entrée de la mairie pour toutes les associations sportives ainsi que pour toutes les questions relatives aux sports et à ses infrastructures, le service est également en charge de l'organisation de toutes les manifestations communales.

Du côté sports, les tâches du service concernent notamment la gestion des subventions communales, la mise à disposition et la gestion des infrastructures sportives (en collaboration avec le service des locations), le développement des activités sportives sur la commune, le soutien aux associations sportives et l'organisation ainsi que la gestion de la patinoire hivernale (du 20 novembre 2021 au 20 février 2022).

Concernant les manifestations, le service organise plusieurs événements par année et soutient également d'autres activités organisées par des tiers. Ses principales tâches sont l'organisation et la gestion totale des manifestations communales, les relations avec divers partenaires & fournis-

seurs, le développement de stratégies de communication sur les réseaux sociaux et sites internet ainsi que les divers aspects liés au sponsoring (Festichoc, patinoire).

Plusieurs changements dans le service ont nécessité la restructuration de la gestion administrative avec de nouvelles tâches comme l'intendance interne et la gestion des apéritifs et verrées des services communaux et du Conseil municipal.

Reprise de nouvelles tâches au sein du service (bar des Caves, service d'intendance)

Suite à la rénovation de Bon-Séjour et de la salle de spectacle « Les Caves », le service a repris la gestion du bar des Caves. Afin d'effectuer le service au bar, plusieurs serveuses originaires de Versoix sont engagées les vendredis, samedis et dimanches, jours d'ouverture de la salle de spectacle.

L'ensemble du bar refait, le cadre – très apprécié par la clientèle – est repensé, tout comme le mobilier ou la disposition de la salle et l'ensemble du stock renouvelé (vaisselles, boissons, etc.). La bonne collaboration avec le service de la Culture, en charge de la programmation et de la gestion des artistes, et avec le service des Bâtiments, en charge des travaux et de la commande de matériel pour ce nouveau lieu, permet une réouverture réussie et dans les temps !

Tant la pandémie que la météo peu clémente ont rendu la saison estivale particulière et étrange.

Grâce à une réorganisation, le service reprend la gestion de l'intendance interne (cafétéria, celliers) ainsi que l'organisation de tous les apéritifs/verres dont les services communaux ont besoin dans le cadre de leurs activités (réunions de travail, séminaires, inaugurations, etc.).

Journée du Sport

La 3^{ème} édition de la Journée du Sport se tient le dimanche 29 août 2021 de 10h00 à 16h00 au Centre Sportif de Versoix (CSV) avec la présence de 14 clubs sportifs versoisiens représentant une grande variété de disciplines sportives (judo, échecs, tennis, gymnastique, athlétisme, boxe, football, basketball, aéromodélisme, badminton, tir à air comprimé, voile, ski nautique, tennis de table, danses, karaté, yoga, pilates et activités liées au cirque). Un nouveau speaker est engagé pour l'occasion, qui a donné entière satisfaction par sa connaissance du sport, son énergie et son professionnalisme. Diverses interviews de responsables d'associations sont effectuées durant la journée et permettent aux personnes présentes de mieux connaître les activités et la vie des clubs présents.

Le public peut assister à de nombreuses démonstrations et tester les diverses disciplines proposées sur les différents sites du CSV (terrains de football, esplanade, piste d'athlétisme, halle de tennis, etc.). Un joli succès pour cette journée dédiée au sport versoisien et à ses associations locales.



Saison estivale (piscine/plage de Port-Choiseul)

Tant la pandémie que la météo peu clémente ont rendu cette saison particulière et étrange. Afin d'effectuer les diverses tâches liées à la gestion de la plage et de la piscine, quatorze gardiens, quatre caissiers (piscine), quatre surveillants vestiaires (piscine) et cinq aides (plage) sont engagés sur l'ensemble de la saison estivale.

Plage de Port-Choiseul

La plage de Port-Choiseul ouvre comme prévu le 8 mai, malgré la pandémie dû au Covid. Toutefois, les vestiaires ont été interdits au public jusqu'au 25 juin inclus. En accord avec les normes sanitaires de l'OFSP, un plan de protection est établi et modifié à de nombreuses reprises afin de respecter les mesures décidées par la Confédération et le Canton.

Avec la météo catastrophique, la fréquentation connaît des variations très importantes durant la saison mais le succès de la plage se confirme année après année. La fréquentation de la plage est toujours très importante durant les journées caniculaires, les fortes chaleurs attirent de plus en plus de personnes qui préfèrent la fraîcheur de l'eau du lac à celle de la piscine.

La présence d'agents de sécurité, mandatés par la Police municipale, est revue à la baisse cette saison. Pour mémoire, la présence d'agents de sécurité permet aux gardiens de se concentrer sur la surveillance de la zone de baignade et de faire un gros



Au niveau de l'entretien des infrastructures, le revêtement de la pataugeoire est totalement refait avec la mise en place de carrelage moins agressif pour les pieds et un visuel plus agréable et coloré.

travail de prévention, surtout auprès des parents de jeunes enfants ou de ceux qui n'avaient pas assez de capacité à se trouver seuls dans l'eau. Au vu de la météo de cette saison, avec une fréquentation moins importante, la présence réduite des agents de sécurité ne s'est pas trop fait ressentir.

Les écoles du canton sont venues en nombre important avant les vacances scolaires, bien plus que les années précédentes. Ceci est probablement en lien avec les restrictions des sorties ou des visites dues à la pandémie.

Piscine communale

La piscine communale du Centre Sportif de Versoix ouvre ses portes comme prévu le 8 mai. Les nouveaux horaires appliqués depuis 2020 (afin de faciliter l'information pour le public et augmenter légèrement les heures d'ouverture) donnent entière satisfaction.

Afin de pouvoir ouvrir cette installation au public, un plan de protection, adapté à plusieurs reprises, est mis en place dans le but de respecter les mesures sanitaires édictées par la Confédération et le Canton. Le système de comptage effectué par des tapis permet le contrôle instantané du nombre de personnes présentes à la piscine.

Durant cette saison très particulière, notamment à cause d'une météo capricieuse, la fréquentation est en forte baisse. Il en est de même pour toutes les installations du canton. Malgré une météo très moyenne en juin, beaucoup de classes scolaires viennent néanmoins et 150 élèves sont même recensés sur une journée.

Au niveau de l'entretien des infrastructures, le revêtement de la pataugeoire est totalement refait avec la mise en place de carrelage moins agressif pour les pieds et un visuel plus agréable et coloré. Une pompe de dosage est également remplacée afin de garantir le bon fonctionnement des installations.

Diverses inaugurations

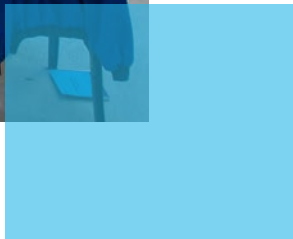
Malgré la pandémie, plusieurs inaugurations sont organisées par l'équipe des Manifestations entre mi-juin et mi-septembre.

Le 15 juin, le chemin des Maillettes a officiellement été rebaptisé chemin Pegasi en l'honneur des Professeurs Michel Mayor et Didier Queloz qui se sont vus décerner le Prix Nobel de physique 2019, suite à leur découverte en 1995, de la première planète située en-dehors de notre système solaire. La nouvelle plaque toponymique a été dévoilée en présence des Professeurs Mayor et Quéloz et de Madame Jolanka Tchamkerten, Maire de Versoix, du recteur de l'Université de Genève et d'autres invités.



Après plus de 4 ans de travaux, la nouvelle route de Suisse est inaugurée en grandes pompes par les Autorités du Canton et de la Ville de Versoix le samedi 4 septembre dans le parc de la Mairie. Un café-croissant est servi à la population, suivi des discours officiels des autorités cantonales et communales ainsi que des SIG, partenaire des travaux. La coupure du ruban a ensuite lieu sur la route de Suisse où un cocktail déjeunatoire est offert aux personnes présentes pour clôturer la manifestation. Divers stands sur la mobilité douce et sur le recyclage sont également présents afin d'informer le public sur ces thématiques importantes.

Le site de Bon-Séjour connaît une grande rénovation, notamment du bâtiment de l'Ancienne Préfecture et de la nouvelle salle de spectacle des Caves. Le 18 septembre, les autorités versoisiennes donnent rendez-vous à la population pour découvrir le résultat de ces travaux lors d'une inauguration marquée par la visite de ces lieux avec un concert de la Musique Municipale de Versoix et un apéritif préparé de main de maître par l'association des Potes au Feu. Le public venu en nombre peut découvrir la salle de spectacle des Caves avec son nouveau bar, la nouvelle salle des associations avec divers bureaux/locaux créés pour les accueillir ainsi que la salle de danse.

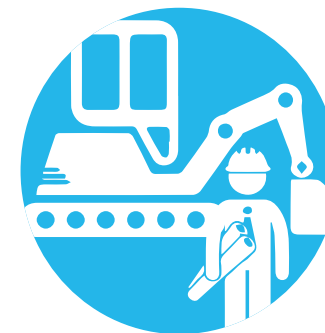




Dicastère de Monsieur Cédric Lambert

Travaux, voirie et espace public	38
Urbanisme et transports	44
Culture	50
Promotion économique	54

Travaux, voirie et espace public



Le STVEP compte actuellement vingt-neuf collaborateurs, répartis respectivement dans les pôles administratif, voirie et espaces verts.

Quatre apprentis, deux agents d'exploitation, un horticulteur et un mécanicien, ont été encadrés et formés durant toute cette année, affirmant le soutien du service en matière de formation des jeunes, l'encadrement étant assuré par le personnel et le Service RH. De nombreux stages ont également été effectués en collaboration avec le CO des Colombières et le Service de la cohésion sociale.

Le service gère l'ensemble des tâches liées à la gestion et à l'entretien du domaine public communal ainsi que du domaine privé communal non-bâti. Chaque année il intègre dans son planning de travail tant la reprise des contrats privés liés à des grands chantiers, que des entretiens supplémentaires (points de collectes des déchets, nouvelles aires de jeux, nouveau cours d'eau remis à ciel ouvert, fontaines) ou toute nouvelle tâche lui incombant (tournées week-end). L'ensemble des prestations effectuées par le STVEP ont pu être réalisées sans augmentation du personnel mais en rationalisant et réorganisant les tâches quotidiennes, notamment avec la mise en place de l'entretien différencié.

L'organisation du travail au sein de l'équipe en 2021 est une nouvelle fois passablement perturbée par les mesures liées au Covid. Dans ce contexte, le service fait face à l'ensemble des prestations en s'efforçant de donner entière satisfaction aux autorités ainsi qu'à la population.

Ces deux dernières années, le STVEP doit également faire preuve d'adaptation en raison du départ de quatre collaborateurs (retraite, licenciement, décès) qu'il faut remplacer et ainsi former et intégrer à l'équipe.

La situation économique liée au Covid et aux recettes fiscales fluctuantes a également une forte incidence sur le budget de fonctionnement, puisqu'en en cours d'année, celui-ci accuse une diminution de plus de 10% afin de pouvoir équilibrer au mieux les finances communales.

En dépit des éléments qui précèdent, le service s'efforce de maintenir des prestations de qualité et reste à l'écoute de la population, autant pour les travaux d'entretien du domaine public, que pour les nombreux chantiers conduits par la commune.

Le vandalisme et les incivilités tels que les tags, les accidents sans dénonciation, les arrachages de plantes, les déprédations du mobilier urbain ainsi que le « lietering » (abandon des déchets sur la voie publique) demeurent fréquents et pénibles.

Après de nombreuses années de prévention qui s'avèrent être malheureusement sans réel succès, le service en collaboration avec la Police municipale, met en place un système de surveillance accrue. Celui-ci a pour but de réprimer les auteurs d'incivilités, de diminuer les coûts occasionnés par les dégâts et ainsi de faire prendre conscience à ces auteurs du manque de respect à l'égard du travail quotidien des collaborateurs et des usagers.

L'organisation du travail au sein de l'équipe en 2021 est une nouvelle fois passablement perturbée par les mesures liées au Covid.



Entretien différencié et développement durable

Eau potable

Le Service entreprend la mise en place de mesures visant à économiser, voire à supprimer l'utilisation de l'eau potable pour l'entretien et la gestion du domaine public communal. Cela est décidé par le vote d'un crédit de CHF 285'000.-, lors du Conseil municipal de décembre 2020. Dans le cadre de ce crédit, le relevé de l'ensemble du patrimoine arboré est actuellement en cours et se terminera en 2022. Il permettra de planifier et prioriser les secteurs où l'on pourra effectuer de nouvelles plantations en lien avec le plan d'urgence climatique.

Bornes électriques de recharge

38 bornes électriques de recharge pour les véhicules sont installées sur le territoire durant l'année, dans les parkings communaux du Boléro, de Bon Séjour, de Lachenal, du CSV et de Bordier. L'objectif visé étant d'avoir 70 à 80 points de recharge sur le domaine public d'ici 2030.

Eclairage public

Afin de préciser la politique future en matière de gestion d'éclairage public (650 points lumineux sur le domaine public), plusieurs essais sont réalisés tels que la mise en place de luminaires

à Led nouvelle génération, de détecteurs de présence (chemin des Lombardes, chemin du Val-de-Travers, etc.), d'un système de diminution progressive en fonction des heures de la nuit (route de St-Loup, chemin de Pont-Céard, etc.). Une extinction complète à partir d'une heure donnée (selon importance et fréquentation des artères) est également envisagée. Un plan de gestion de l'éclairage public pour l'ensemble de la commune sera finalisé dans le cadre de la révision du plan directeur communal.

Nouveaux aménagements (construction)

Dans le cadre de la mise en place d'un plan d'urgence climatique, une attention particulière a été portée par le service, en étroite collaboration avec les services de l'urbanisme et du développement durable lors de la réalisation de petits aménagements et de réaménagements complets des artères communales. Le but étant de privilégier l'utilisation des matériaux locaux comme le bois et les produits recyclés comme le béton et les enrobés, mais aussi de recycler les matériaux en place (déblai, terre végétale), de minimiser l'imperméabilisation des sols, d'améliorer la récupération des eaux de surfaces (fossés, puits perdus, noues) et de lutter contre les îlots de chaleur (plantations, couverts).



Travaux

Requalification de la route de Suisse

L'année est fortement marquée par la fin des travaux de requalification de la route de Suisse ainsi que de son inauguration qui se déroule le 4 septembre 2021. Après 4 ans de travaux et plus de CHF 9 millions investis, les usagers peuvent à présent profiter et apprécier pleinement tous les aménagements réalisés par la Commune. Notamment, le Bourg, les places Simond, Brun, David, Mussard ainsi que les Anciens-Bains.

La pandémie, la pénurie de matériaux et la météo empêchent malheureusement de terminer la mise en place du ponton en bois aux Anciens-Bains qui était prévue pour 2021. Elle sera finalement réalisée au printemps 2022 afin que les baigneurs puissent en jouir à l'arrivée des beaux jours.

Réaménagement des chemins Isaac-Machard et du Vieux-Port

L'ensemble des réaménagements sont réalisés durant le premier semestre, y compris les plantations des chemins Isaac-Machard (zone 30) et du Vieux-Port (zone 30 et zone piétonne). Ces travaux sont réalisés sans entraver les activités liées au Port-Choiseul, moyennant des phases de chantier et des détournements de circulation à chaque étape.

Il a été agréable de pouvoir compter sur la compréhension et la précieuse collaboration des usagers du port et des riverains afin

que ces travaux puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

Tout le secteur est équipé d'un nouvel éclairage public (smart city) ainsi que de nouveaux horodateurs permettant d'uniformiser les équipements sur l'ensemble de la commune.

Pour terminer, au niveau du secteur « Choiseul », les réaménagements restants se situent sur la partie centrale du Port Choiseul. Ces travaux avaient été envisagés mais ont dû être mis en suspens en raison de l'important chantier de dragage du port qui se déroule durant l'hiver 2021-2022 et des pourparlers avec le Canton (domaine public communal et cantonal) qui sont encore en cours.

Zones 20 et zones 30

Suite au crédit de CHF 620'000.- voté en 2019, la route de Saint-Loup, l'avenue Adrien-Lachenal, la rue des Moulins, le chemin César-Courvoisier ainsi que le chemin du Val-de-Travers sont mis en zone 20-30.

Une année après la mise en fonction, les aménagements, les marquages et les signalisations font l'objet d'une expertise sous forme de campagne de comptage afin de vérifier leur efficacité.

Comme la loi l'exige, il faudrait qu'en moyenne 85% des usagers roulent à une vitesse maximale de 30 km/h. Afin de faire suite à cette directive, la mise en place de nouveaux aménagements pourra être envisagée. Une analyse de la situation est en cours

Un crédit de CHF 875'000.- est voté au printemps pour la création d'une vélostation avec un accès au quai et une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

et sera terminée pour le printemps 2022.

Afin de compléter les mesures de circulation et d'apporter une cohérence sectorielle, il est décidé de réaménager également les chemins des Colombières et de Villars en zone 20 km/h, étant actuellement limités à 50 km/h.

Au chemin des Colombières, le trottoir existant, vétuste et hors norme, sera supprimé, des îlots arborisés seront mis en place et le revêtement remplacé avec un grenailage des carrefours. Le secteur sera également équipé de signalisations et de marquages de la zone de rencontre. Un crédit de CHF 887'000.- est voté, incluant le renouvellement complet de l'éclairage public (smart city).

Toute la partie administrative est réalisée : concertation avec les riverains sur le projet, enquête publique, demande en autorisation de construire, information à la population et adjudication des travaux, afin de pouvoir démarrer ces travaux pour la rentrée 2022.

Vélostation

Un crédit de CHF 875'000.- est voté en juin pour la création d'une vélostation avec un accès au quai et une rampe pour les personnes à mobilité réduite. La partie administrative du projet se fait conjointement à celle des CFF. Les travaux communaux débutent une fois le chantier de mise aux normes des quais de la Gare de Versoix et de la Halte de Pont-Céard terminés.

Les travaux de génie civil commencent ainsi. Les travaux de serrurerie, sous réserve des restrictions liées à la pandémie, de la météo et surtout de la pénurie de matériaux, devraient être terminés pour le printemps 2022. Plus de 100 vélos traditionnels et électriques ainsi que 3 vélos-cargo pourront y être stationnés en toute sécurité. Des informations quant à l'utilisation de cette vélostation (fonctionnement, abonnement, tarif, etc.) seront communiquées en début d'année 2022.

Aires de jeux

Les travaux prévus initialement en 2020, n'ont pas pu être réalisés en raison de la pandémie du Covid. C'est donc courant de l'année que les trois aires de jeux (école Lachenal, parc crèche Fleurimage et CSV) sont rénovées.

La totalité des aires de jeux appartenant à la Commune de Versoix sont remplacées et sécurisées au cours des trois dernières années et ce, pour la plus grande joie des enfants et des parents.

Canal de Saint-Loup - renforcement des berges

Suite à un glissement de terrain, survenu sur le cheminement bordant le canal dans le secteur situé entre le pont de l'autoroute et le lieu-dit du Fer à cheval, un crédit de CHF 295'000.- est voté d'urgence en fin d'année. Afin d'éviter que ce cheminement ne glisse avec le talus et n'emporte avec lui les eaux du canal, le bord du chemin est renforcé grâce à un mur de soutènement en bois.



Ces travaux seront exécutés dès le début de l'année 2022, le cheminement pour piétons sera alors détourné durant 2-3 mois, le temps des travaux.

Durant cette fermeture, une cinquantaine d'arbres et d'arbustes, secs ou d'espèces envahissantes non souhaitées tels que les robiniers, les lauriers seront abattus.

Assainissement route de saint-Loup

Pour faire suite aux besoins que définit le plan général d'évacuation des eaux, mais également suite à l'étude hydraulique du canal et à la révision par rapport aux pluies actuelles, il s'avère nécessaire de revoir l'assainissement de la route de Saint-Loup. Le but étant de diminuer le débit en temps de pluie et ce en supprimant tout apport d'eau de pluie provenant de cette artère et de son bassin versant dans le canal.

Pour se faire, une étude démontre la possibilité de court-circuiter les eaux de pluie provenant de la partie en amont la route de Saint-Loup en passant sous le canal, puis de les récolter dans un bassin de rétention situé dans la partie Verger du dépôt communal, pour après les restituer dans les collecteurs existants situés en aval de la route de Saint-Loup, une fois le débit de pointe de l'orage passé.

La construction de ce bassin de rétention permettra également la construction d'un deuxième bassin qui pourra stocker 200m³ d'eaux de pluie qui pourront être utilisés pour l'entretien des chaussées et pour l'arrosage des massifs floraux communaux.

Une demande d'autorisation de construire est déposée afin de démarrer les travaux d'assainissement pour le premier semestre 2022. Un crédit de construction de CHF 1'200'000.- est voté, incluant également la réfection complète de la route de Saint-Loup.

Chantier travaux

Les crédits de construction votés par le Conseil municipal sont tous documentés sur le site internet sous « messages disponibles ».

Gestion des déchets

Déploiement des conteneurs enterrés

Avec plus de 95% de la population domiciliée dans des secteurs géographiques équipés de points de collecte (51 unités à la fin de l'année) et de conteneurs enterrés (196 unités à fin 2021), le déploiement de ces équipements est quasiment achevé. La dernière infrastructure enterrée pour la collecte des déchets sera construite dans le cadre du réaménagement en 2022 du chemin Ami-Argand.

Maintien de la masse annuelle des ordures ménagères par habitant

Après une année 2020 marquée par une légère hausse de la masse des déchets incinérables des ménages privés (ou ordures ménagères), dans laquelle est incluse le poids des déchets en-



combrants, due au confinement, la masse a stagné en 2021. En effet, au terme de l'année, la masse des ordures ménagères par habitant s'est maintenue à environ à 212 kg/an.

Levée des ordures ménagères durant la crise sanitaire Covid

Le sous-traitant de la commune pour le transport des déchets, Transvoirie SA, fait preuve d'une capacité d'adaptation à la hauteur des contraintes inhérentes à la crise sanitaire du Covid.

Collecte des déchets de cuisine avec l'augmentation de nombre des conteneurs enterrés dédiés

Le nombre des conteneurs dédiés à la collecte des déchets de cuisine a augmenté d'une unité (place Bordier) en passant de 10 à 11 conteneurs, pour une progression de 25% de la masse de déchets de cuisine collectée (100 t. en 2020 et 125 t. en 2021, 7.4 kg/hab. en 2020 et 9.3 kg / hab. en 2021).

Législation

La procédure de révision de la loi cantonale sur la gestion des déchets s'est poursuivie avec sa présentation à l'Association des Communes genevoises. Après avoir été adoptée sous la forme d'un projet de loi par le Conseil d'Etat, à la fin de l'année, ledit projet était encore en suspens devant la Commission Environnement et Agriculture du Grand Conseil. Son règlement d'application sera approuvé par le Conseil d'Etat après l'adoption de la

loi révisée dont la nouvelle teneur devrait être adoptée par le législatif cantonal durant le deuxième semestre de l'année 2022.

Quant au Plan cantonal de gestion des déchets 2020-2025, le Conseil d'Etat a adopté sa version finale durant l'été 2021. Ce document a force de loi pour les communes genevoises en matière de gestion des déchets. La principale priorité de ce plan est de réduire les déchets pour accélérer la transition écologique de Genève en suivant trois axes : la réduction des déchets à la source, l'amélioration du recyclage des déchets et l'élimination locale des déchets.

Urbanisme et transports



Le service est composé d'une cheffe de service, d'une architecte et d'une secrétaire à mi-temps. Il s'occupe du plan directeur communal, de divers projets et études d'urbanisme, des plans localisés de quartier et des autorisations de construire.

Cette année est marquée par le lancement de plusieurs études d'aménagement d'envergure mettant en place de nombreux ateliers participatifs.

Projets

Secteur Colombières Lachenal - Image directrice

Un crédit d'étude est voté par le Conseil municipal le 8 mars 2021. L'objectif de celle-ci est d'élaborer une image directrice du développement de ce secteur en s'appuyant sur une démarche participative avec les usagers et les habitants de Versoix. Cette image directrice pose les principes d'aménagements qui seront inscrits lors de la révision du plan directeur communal.

Le processus participatif débute en avril 2021 par une promenade partagée avec les participants afin de découvrir le périmètre de l'étude et ses multiples facettes. L'objectif de ce processus participatif est de solliciter l'expérience et les besoins des habitants, comme base de réflexion, pour développer des orientations de développement de ce secteur. Un deuxième atelier, en juin 2021, fait l'objet d'une réflexion autour de scénarios contrastés afin de discuter des orientations de développe-

ment et pour définir une vision partagée de l'avenir du secteur des Colombières-Lachenal. Cette vision partagée fait également l'objet d'un 3^{ème} atelier en décembre 2021 afin de déterminer un scénario final.

Les habitants ont manifesté leur satisfaction d'être intégrés aux processus et ont particulièrement apprécié le déroulement des différents ateliers.

Canal de Versoix - Biodiversité urbaine - Image directrice et étude test

Le canal de la Versoix constitue un joyau historique et patrimonial datant de la fin du XVIII^{ème} siècle. Depuis plusieurs années, le service Travaux, Voirie et Espace Public réalise de nombreux travaux d'amélioration relatifs à la régulation et au fonctionnement hydraulique de ce cours d'eau.

La commune s'implique plus largement depuis une vingtaine d'années dans divers projets de promotion de la biodiversité en s'investissant, notamment avec le soutien du canton de Genève, dans des programmes de renaturation de ces cours d'eau, d'appui aux réseaux agro-écologiques, de revitalisation de corridors écologiques transfrontaliers et d'introduction de la pratique d'entretien extensif des surfaces végétales.

Ainsi, pour affirmer la volonté de promouvoir la biodiversité et l'établissement d'une image directrice du canal de Versoix, il est apparu nécessaire de construire une vision d'ensemble.

Le canal de la Versoix constitue un joyau historique et patrimonial datant de la fin du XVIII^{ème} siècle.



© Yann Roulet

Un crédit d'étude est alors voté le 21 juin 2021 par le Conseil municipal qui s'inscrit dans cadre du projet « Co-crée la biodiversité en milieu urbain », soutenu par les Offices fédéraux de l'environnement (OFEV), du Logement (OFL), du développement territorial (ARE) et de la santé publique (OFSP).

Afin d'assurer une meilleure gestion du canal et de mieux maîtriser l'évolution de son environnement immédiat, il est proposé d'établir une image directrice sur le tronçon urbain situé entre le chemin de Villars et le nant de Braille.

L'élaboration de cette image directrice s'appuie également sur les multiples usages; ainsi un processus participatif est mis en place avec un premier atelier qui a lieu en novembre 2021. Il est organisé autour d'une balade nocturne, puis fait l'objet d'un travail en groupe, permettant d'établir un diagnostic de base sur laquelle l'image directrice sera élaborée.

Zone 5 (zone villa) - Stratégie de développement

En 2013, l'article 59, alinéa 4 de la loi sur les constructions et installations diverses (LCI) a été modifié, introduisant la possibilité d'augmenter la densité en zone villa à 0.4 voire 0.5 pour les parcelles de 5000m², par dérogation et moyennant un préavis communal.

Cette modification législative a eu pour effet d'augmenter considérablement les demandes d'autorisation de construire en zone 5 et la réalisation de ces projets a généré de nombreux effets

négatifs, notamment en termes environnementaux, patrimoniaux et de consommation du sol.

Fin 2019, pour parer à cette densification rapide et non maîtrisée, l'Etat a décrété une suspension temporaire de l'application de l'article 59.4 LCI.

Le Grand Conseil a approuvé, en automne 2020, la modification de l'article 59 alinéa 1 à 5 de la LCI qui pose un cadre légal pour densifier la zone 5 plus respectueusement du contexte bâti et naturel et permettre le renforcement du rôle des communes dans la définition des secteurs de densification accrue dans leur planification directrice. Cette modification est entrée en vigueur en janvier 2021.

La Commune a jusqu'en décembre 2022 pour réaliser une stratégie de densification de la zone 5, stratégie qui sera intégrée dans la révision du plan directeur communal.

Un crédit d'étude pour la stratégie de la zone 5 est voté le 21 juin 2021 par le Conseil municipal.

Cette stratégie de densification de la zone 5 vise notamment à définir des secteurs de développement différenciés. Les secteurs de densification accrue en zone 5, ainsi que les voies d'accès à modifier ou à créer, doivent être identifiés explicitement et figurer dans la stratégie de densification de la zone 5 du PDCoM.

Le délai imparti pour l'élaboration de cette stratégie à décembre 2022 impose un délai très court au service.

Un processus participatif est en cours et un premier atelier avec les populations a lieu le 15 novembre 2021.

Voie verte

Le Canton, en partenariat avec les Communes de Pregny-Chambésy, Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Versoix lancent un appel d'offres pour sélectionner le groupement multidisciplinaire d'une étude de réalisation d'une voie verte entre Genève-Sécheron et Versoix. Cette étude débute cette année.

Ce projet vise à créer un axe structurant de mobilité douce entre les communes de Genève (quartier du Petit-Saconnex), Pregny-Chambésy, Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Versoix. Initialement imaginé dans le cadre de la stratégie intercommunale d'aménagement des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Versoix, l'itinéraire projeté de cette voie verte s'étend aujourd'hui sur un itinéraire d'environ 11 km jusqu'à la gare de Genève-Sécheron.

Celle-ci doit répondre à trois objectifs principaux :

- Offrir une infrastructure de mobilité douce permettant de répondre aux besoins de déplacements quotidiens au sein des territoires communaux,
- Renforcer l'accès et les connexions entre les infrastructures du territoire répondant aux besoins de déplacements à plus large échelle, hors TIM ,
- Développer un itinéraire et des espaces publics structurants pour le territoire.

Ce projet vise à créer un axe structurant de mobilité douce entre les communes de Genève (quartier du Petit-Saconnex), Pregny-Chambésy, Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Versoix.

L'objectif n'est pas de construire un itinéraire uniquement fonctionnel et pendulaire mais bien d'intégrer aux aspects de mobilité douce la notion d'espace public et d'espaces de séjours connexes à développer. Les aménagements devront notamment permettre une utilisation par un large type d'utilisateurs: piétons, cyclistes, trottinettes, familles, personnes âgées, promeneurs etc.

Une commission consultative intercommunale composée de deux représentants par commune est constituée et trois ateliers participatifs sont organisés durant l'année.

Extension du parc Choiseul - Motion Choiseul

En réponse aux motions du Conseil municipal du 18 juin 2018 et du 5 octobre 2020, le Service de l'urbanisme en collaboration avec le Service travaux, voirie et espace public, relance le projet d'extension du parc Choiseul. Il a pour objectif de créer un parc public en continuité de la plage de Choiseul et d'offrir aux usagers un espace public tout en préservant les qualités paysagères et biologiques de la faune et de la flore.

Ce projet se fait en collaboration avec les acteurs fonciers concernées (Canton, Commune et privés).



Parc du Molard

Après les travaux de renaturation de la Versoix en 2015, les forains et les gens du voyage relogés, une volonté de créer un parc sur le site du Molard s'est imposée et une réflexion sur le processus de ce projet s'est précisée.

Ce parc, situé à l'articulation entre le cours de la rivière et un franchissement connectant les différents pôles de la commune, est appelé à jouer un rôle significatif en tant qu'espace public de référence. A ce titre, le parc devra offrir des usages attractifs compatibles avec la renaturation de la Versoix pour les habitants et les travailleurs proches du site, mais aussi pour les visiteurs venant d'un peu plus loin. Il devra affirmer son identité par une programmation et un aménagement original, différent et complémentaire aux autres espaces publics le long de la Versoix.

Un crédit d'étude pour le parc du Molard est ainsi voté en mars 2021. Le projet est en cours d'élaboration.

Passerelle du Molard

Dans le cadre du projet de réaménagement du parc du Molard et de sa connexion avec la gare, il s'est avéré que la passerelle existante, sous le pont CFF, est d'une largeur insuffisante et, ne répond plus aux besoins de la mobilité douce, ne permettant pas aux piétons et aux vélos de se croiser confortablement. Son élargissement étant difficilement envisageable, son remplacement devient nécessaire.

Au regard des réflexions communales avancées sur le franchissement de la Versoix par la future Voie Verte, il s'avère que la passerelle est un point stratégique tant au niveau communal que cantonal, puisqu'il se situe au croisement de la future voie verte et du cheminement piéton le long de la Versoix.

Un crédit pour l'étude d'une passerelle est voté en mars 2021. Le projet prévoit la réalisation d'une passerelle pour tous les usagers de la mobilité douce au-dessus de la Versoix en remplacement de la passerelle piétonne étroite et inadaptée aux autres mode doux (vélos et personnes à mobilité réduite).

Demandes d'autorisations de construire

Le service a traité durant l'année une augmentation de 25% des demandes d'autorisation de construire par rapport à 2020 et 35% par rapport à 2019.

La construction de la vélostation et d'un nouvel accès au quai s'inscrit parfaitement dans le cadre des enjeux majeurs de la ville: promotion de la mobilité douce et complémentarité des transports.

Transports - Mobilité

Vélosation

Le renforcement de la cadence des trains, au quart d'heure depuis 2018, est un élément déterminant quant à la nécessité d'augmenter le stationnement sécurisé des vélos en gare de Versoix. La mise en service du Léman Express contribue à l'augmentation de la fréquentation de la gare de Versoix et à la valorisation du transport multimodal. L'office cantonal des transports préconise la construction de plusieurs centaines de places de stationnement vélo aux abords de la gare de Versoix.

La construction de la vélostation et d'un nouvel accès au quai s'inscrit donc parfaitement dans le cadre des enjeux majeurs de la ville: promotion de la mobilité douce et complémentarité des transports.

La Décision d'Autorisation des Plans (DAP) réalisés par les CFF et en collaboration avec le service de l'urbanisme a été obtenue et les travaux CFF pour un nouveau quai sont réalisés en été. Les travaux de la Vélostation peuvent démarrer durant l'automne.

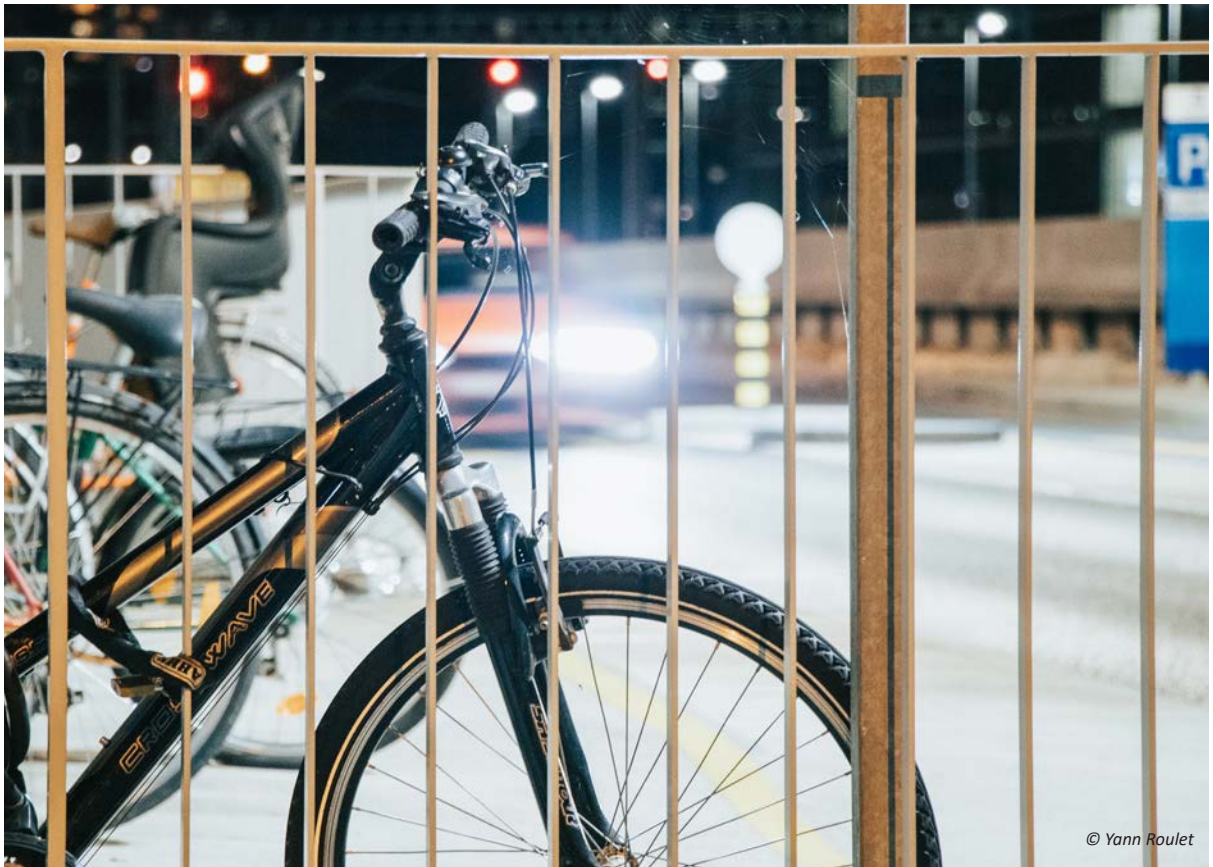
Versoixroule et VéloPartage

En 2021, Versoixroule s'installe du 17 mai au 1^{er} octobre avec une flotte composée de 14 vélos à assistance électrique et de deux vélos électriques possédant deux sièges enfant complétant ainsi l'offre de VéloPartage.

Cette année, la saison a été raccourcie d'un peu plus d'un mois.

Plusieurs ateliers de réparation et d'auto-réparation sont organisés à côté du conteneur sous la supervision des mécaniciens de Genève avec le concours des mécaniciens du Pavillon Cayla les 30 juin, 14 juillet, 21 août et 25 août.

Depuis l'été 2020, VéloPartage, le réseau genevois de vélos en libre-service (VLS) met à disposition une série de vélos à la gare de Versoix. Ce réseau est appelé à se développer, notamment par la mise à disposition de vélos à assistance électrique.



© Yann Roulet

Culture



© Yann Roulet

Le Service de la culture a pour mission de répondre aux attentes de tous les publics et de tous les usagers de la commune et de ses environs. La culture ne devant pas être un domaine réservé aux initiés, elle fait l'objet d'événements, d'animations, de rencontres et d'expositions dans tous les domaines et pour toutes les générations. L'accueil des publics sensibles ou souffrants de handicaps fait l'objet d'une attention particulière, grâce à un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le service de la culture emploie au total dix personnes à temps partiel.

Quatre personnes sont en charge de la gestion du service, des productions et des événements culturels les plus divers. Elles contribuent, en plus de leurs secteurs spécialisés, à l'accueil des publics, des artistes et des partenaires.

A la bibliothèque, six collaborateurs assurent, dans leurs domaines spécifiques, l'enrichissement du fonds et, plus généralement, la gestion des animations et des prêts.



Expositions au Boléro

Galerie

Malgré les restrictions sanitaires, les visiteurs, parfois venus de loin, sont nombreux à découvrir les expositions de la Galerie.

L'hommage **Emilienne Perriraz, la peinture en héritage** ouvre l'année avec 80 toiles. Ces peintures nous révèlent l'évolution de notre région et de la commune sur plusieurs décennies. Un carnet d'exposition réunit toutes les œuvres présentées de cette peintre sensible dont le souvenir reste vivace dans la mémoire collective.

Terre tracée, peindre avec l'ocre rassemble 40 artistes venus d'Australie, de Chine, du Moyen-Orient, d'Europe et de Suisse. Initiés à la technique de l'ocre naturel par l'association *Dialogue céramique* (Genève), ces peintres contemporains présentent une exposition multiculturelle. Un livre est publié grâce au financement de plusieurs fondations.

Durant l'été, des ateliers *Peindre avec l'ocre* initient un large public à cette technique de peinture en lien avec la nature.

À la rentrée, Olivier Sidore anime l'exposition avec son spectacle « Ma vie la tête en bas » : peinture, musique et contes aborigènes réjouissent les familles.

L'alimentation durable fait l'objet d'un accrochage à destination des scolaires, dans le cadre de *La semaine du goût*. Une douzaine de classes découvrent, avec les animateurs de l'association J'aime ma planète, la manière de s'alimenter au mieux pour la santé, l'environnement et la durabilité sociale et écologique.

Les Artistes d'ici reviennent, comme chaque année, avec un thème de leur choix : *La ville*. Une quarantaine de sensibilités s'expriment de manière figurative ou abstraite. Peinture, dessin, photographie, céramique, sculpture et art numérique dialoguent en toute liberté.

Le marché de Noël de l'association Arthéliens finit l'année avec ses créations artisanales, artistiques et décoratives. Les visiteurs en profitent pour remplir la hotte du Père Noël.

Hall du Boléro

Cet espace de grand passage présente des accrochages à caractère associatif, social, pédagogique ou patrimonial.

Durant l'année, sept expositions sont mises à l'honneur : Les jardiniers en herbe et leur projet de potager, les livres pour la petite enfance, les céramiques des élèves de l'atelier de Joëlle Brunisholz, le *Fleurissement de Versoix* par les services communaux, Les rues de Versoix par l'Association

du patrimoine versoisien, *Topophonik* avec les portraits des personnes d'ici qui viennent d'ailleurs et, pour finir, les *Visages du Léman Express* qui font étape à Versoix après une circulation dans les communes du Grand Genève.

Événements

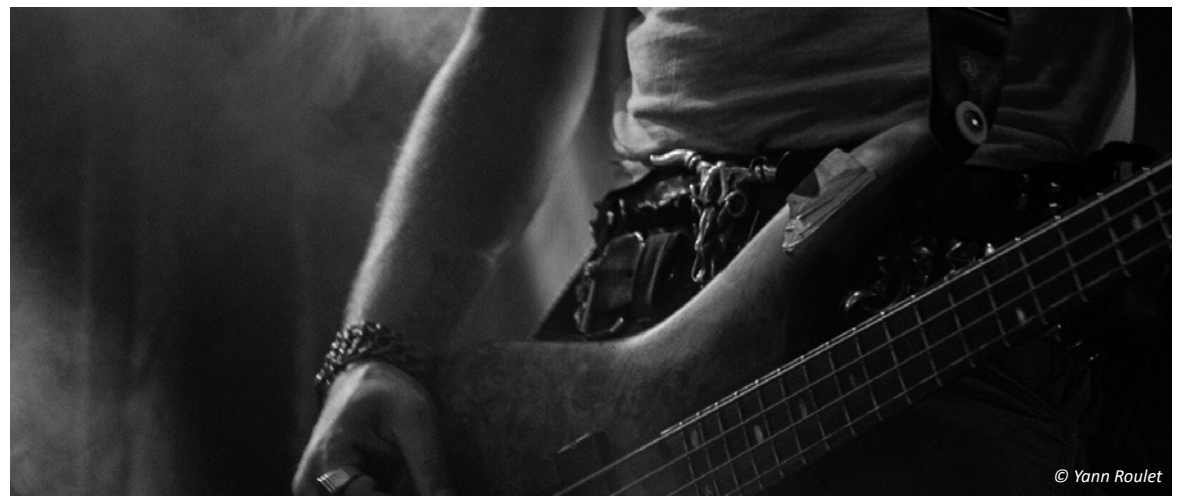
Fête de la musique

Pour la première fois, cette fête populaire se tient dans différents quartiers de la ville : Versoix Centre-ville, l'embarcadère, la place du Bourg, le quartier de La Pelotière, la place de l'Ancienne-Préfecture, la cour de l'école Ami-Argand et le temple. Près de 200 musiciens et artistes de rues, venus de compagnies, d'écoles de musique et de groupes locaux et régionaux interprètent des répertoires allant du classique au rap en passant par les musiques traditionnelles et populaires.

Autres événements

Initié par l'Association du festival international de guitare et coproduit par le Service de la culture, le Festival international de guitare revient en novembre, après une édition annulée en 2020. La programmation met à l'honneur la musique d'Amérique latine, le luth, l'œuvre de Benjamin Britten, de grands solistes mais aussi l'Orchestre de chambre de Versoix et de jeunes talents.

Pour la première fois, la Fête de la musique se tient dans différents quartiers de la ville : Versoix Centre-ville, l'embarcadère, la place du Bourg, le quartier de La Pelotière, la place de l'Ancienne-Préfecture, la cour de l'école Ami-Argand et le temple.



© Yann Roulet

La création mondiale de L. Turchi-Floris, commandée par le festival, est interprétée par L'OCV avec Alessio Nebiolo et Claude Régimbald.

Dans le cadre du dispositif «Places aux jeunes», commence en décembre une suite de trois conférences qui fait voyager à l'époque de l'Empire romain.

Les Caves

Après trois années de rénovation, cette salle de spectacle est inaugurée à l'automne en même temps que l'ensemble du site de l'Ancienne-Préfecture. Pour ce dernier trimestre, 30 concerts et spectacles se succèdent dans une grande diversité afin de toucher tous les publics chaque vendredi et chaque samedi. Une fois par mois, l'Association des concerts des dimanches propose un concert de musique classique. Les Caves deviennent aussi un lieu festif avec des soirées dansantes et le bar design géré par l'équipe du service des manifestations.

Bibliothèque

Livres et lecteurs

Le nombre d'adhérents actifs est de 1175 dont 234 nouveaux lecteurs. 79% sont versois. La Bibliothèque s'enrichit de 2205 documents (livres, DVD, revues) dont 1016 documents pour le

secteur jeunesse et 1189 documents pour le secteur adulte. Une offre équitable permet la satisfaction de chaque génération.

Animations et accueil des groupes

Les animations et les visites de groupes drainent un public toujours plus nombreux. Quatorze institutions (crèches, écoles, parascolaires) représentent 115 visites de groupes.

La jeunesse participe à des activités dont :

- Bébé bouquine,
- Histoires à partager,
- Des contes,
- Des ateliers créatifs.

Durant tout l'été, dans quatre lieux de Versoix, *Les livres en liberté* passent de mains en mains, trouvant de nouveaux lecteurs. Et, comme chaque année, la *Semaine du livre pour la petite enfance* est une réussite.

La bibliothèque en période de Covid

Tout au long de l'année, le port du masque est obligatoire pour tous dès 12 ans et les gestes barrières sont respectés.

De janvier à fin février, la bibliothèque est ouverte mais l'accès aux ordinateurs, aux tables de travail n'est pas autorisé. Les lectrices et les lecteurs ne peuvent pas y rester pour lire.



© Yann Roulet

A partir du 1^{er} mars, l'accès pour travailler et lire à la bibliothèque est à nouveau possible. Un maximum de 30 personnes y est autorisé.

Dès le 14 septembre, le certificat Covid et une carte d'identité sont obligatoires pour toutes les personnes dès 16 ans.

Dès le 20 décembre, le certificat Covid de vaccination ou de guérison (2G) et une pièce d'identité sont demandés à l'entrée pour toutes les personnes dès 16 ans.

La bibliothèque propose, à ses lectrices et à ses lecteurs sans certificat Covid, la possibilité de commander des livres par e-mail ou par téléphone et de venir ensuite les chercher en dehors des heures d'ouverture.

Tout en tenant compte des mesures des autorités fédérales et cantonales liées au Covid, la bibliothèque a pour priorité de garder le lien avec ses usagers et ses partenaires.

Le Fonds culturel

Depuis 2020, l'ensemble des œuvres, propriété de la commune, est actualisé sur le site de la Ville. La maintenance et la restauration pour conservation des œuvres est assurée régulièrement.

La plaque dédiée à l'écrivain **Alphonse de Lamartine** est mise en place, suite à sa restauration, au 137 route de Suisse.

Elle rappelle que l'écrivain fut souvent accueilli à Montfleury par M. Huber-Saladin. Le poète lui dédia *Le Ressouvenir du Lac Léman*.

Acquisitions

Une lettre manuscrite (17 juillet 1920) du compositeur **Maurice Ravel** dont la famille est originaire de Versoix, annonce l'édition de son œuvre symphonique « La Valse ». Il est prévu de la présenter lors d'un événement musical en 2022.

Un dessin à l'encre de chine rehaussé d'aquarelle représente *Vue depuis la Campagne Bordier à Versoix*. Il fut réalisé par l'artiste Frölicher le 28 Mars 1828.

Un tableau (1805) de Louis-Auguste Brun, dit **Brun de Versoix**, peintre à la cour de Versailles sous Louis XVI jusqu'à la Révolution française de 1789 puis devenu Maire de Versoix. La peinture à l'huile sur papier marouflé sur toile représente un cheval de profil à l'attache. Une ombre qui fractionne verticalement la toile en deux parties égales symbolise le basculement d'une époque à l'autre.

Une peinture à l'ocre de l'artiste Robert Baker, réalisée sur l'île de Goulburn (Australie) acquise lors de l'exposition *Terre tracée*.

Promotion économique



La crise sanitaire conditionne la vie économique et sociale et au fil des vagues successives, entre fermetures, restrictions et nouvelles normes, l'activité commerciale et économique doit faire face à de nombreuses adaptations et s'en trouve fortement freinée.

Au niveau communal, l'accent est mis sur le soutien aux commerces et petites entreprises. En sus des informations relayées régulièrement quant aux aides disponibles aux niveaux cantonal et fédéral, l'opération des bons de soutien, mise en place fin 2020, se poursuit cette année encore.

Prévue au départ comme une opération promotionnelle ponctuelle destinée à favoriser le commerce local et soutenir la population, cette action se révèle très appréciée. Elle fait dès lors l'objet de deux prolongations et d'adaptations dans le courant de l'année.

En effet, en plus des 13'500 bons offerts au démarrage, 5'000 bons supplémentaires d'une valeur de CHF 20.- sont émis et mis en vente au prix de CHF 10.- par la Mairie ; la différence étant subventionnée par la Ville.

A l'échéance finale du 31 décembre, près de 15'000 bons sont validés par les commerces participants confirmant par là le succès de cette opération. Cela représente près de CHF 300'000.- injectés dans l'économie locale.

La fin de l'année est malheureusement marquée par l'incendie de la maison Cartier en novembre. Cet incendie, d'une violence extrême, a détruit deux commerces fortement appréciés des Versois. Tous les moyens sont mis en œuvre afin de pouvoir pérenniser ces activités à Versoix.

Il reste à relever que, malgré une situation économique tendue, une centaine de nouvelles entités élisent domicile sur la commune durant cette année 2021.

Dicastère de Madame Jolanka Tchamkerten

Développement durable	56
Bâtiments	58
Gérance et écoles	62
Finances et comptabilité	66
Police municipale	70
Sapeurs-pompiers volontaires	74
Protection civile	76

Développement durable



Zéro déchet

Ateliers à l'attention de la population

Deux séries d'ateliers Zéro déchet sont organisées durant l'année. Une première phase au printemps, avec une conférence et un atelier. Une seconde à l'automne, avec une conférence et six mini-ateliers, portés par ZeroWaste Switzerland. Destinés à la population, ceux-ci ont permis de sensibiliser les participants à cette thématique et d'acquiescer les bons gestes en vue de réduire leur production de déchets.

Coaching individuel (Partenariat avec SIG)

Dans le cadre d'un projet pilote porté par les Services industriels de Genève, cent coaching individuels gratuits sur les gestes Zéro déchet sont proposés à la population. Les personnes intéressées pouvaient s'inscrire sur les créneaux proposés et suivre ainsi les conseils donnés par ZeroWaste Switzerland. Dans un premier temps ciblé sur le quartier d'Ami-Argand, la proposition a finalement été communiquée à l'ensemble de la population. L'opération se poursuit sur les premiers mois de l'année suivante.

Itinéraires piétons

Destiné à l'ensemble des Versois, le document « Itinéraires piétons » répertorie une partie des cheminements piétonniers de la commune. Avec notamment les indications des temps de parcours et la qualité de l'itinéraire (adapté ou non aux piétons et/ou

poussettes), il vise à encourager la population à se déplacer à pied. Sont ainsi présentés les différents attraits de la commune, dont la spécificité territoriale permet de profiter de la nature à travers une promenade en forêt ou une baignade dans le lac ou des commerces et services situés dans un rayon proche.

Le document permet également de faire connaître la commune aux nouveaux habitants ou touristes de passage, et il présente plusieurs lieux d'intérêt et de loisir, faisant le lien entre les photos illustratives et la carte des cheminements piétonniers. Sa version papier se trouve dans les différents guichets administratifs ou en version numérique sur le site de la commune.

Plan climat communal

A l'automne 2021, la Ville de Versoix se lance dans la réalisation d'un Plan climat communal qui devrait être terminé pour fin 2022. La première étape consiste en un diagnostic sur les facteurs de réduction des gaz à effet de serre (GES) et les capacités d'adaptation au changement climatique de la commune. Elle sera suivie d'une proposition d'objectifs communaux et d'une série de mesures permettant d'atteindre ces derniers. Ceux-ci devront tendre vers les objectifs cantonaux de réduction de 60% des émissions de GES par rapport à 1990 d'ici à 2030 et d'atteinte de la neutralité carbone en 2050.

A l'automne 2021, la Ville de Versoix se lance dans la réalisation d'un Plan climat communal qui devrait être terminé pour fin 2022.

Plan de mobilité pour le personnel communal

Le Conseil administratif souhaite relancer le Plan de mobilité de l'administration initié en 2017. En raison d'un changement de contexte important (télétravail; fort développement du vélo électrique et des aménagements cyclables ; mise en service du Léman express), un nouveau mandataire pilote de ce projet, le SDD est en charge de la coordination. Le recueil des données contextuelles a lieu cette année, l'enquête sur les habitudes de mobilité et le plan d'action qui en découlent seront terminés pour 2022. Ces actions seront en partie imaginées en collaboration avec un comité de pilotage composé des services les plus concernés et un groupe de travail composé de 20 collaborateurs qui souhaitent y participer.

Cité de l'énergie

La Ville de Versoix est auditée et obtient avec succès une nouvelle fois le label Cité de l'énergie pour les quatre prochaines années. Le slogan choisi en collaboration avec la commission du développement durable est : Versoix déborde d'énergies renouvelables



Bâtiments



Le premier semestre de 2021 a été consacré à la réalisation des aménagements intérieurs et des finitions des Caves.

Le service, composé de deux personnes, a pour mission de suivre les dossiers relatifs aux bâtiments communaux, à leur construction et à leur rénovation. Il gère plus particulièrement :

- le suivi des besoins et demandes pour la création de nouveaux bâtiments communaux;
- le suivi des dossiers en cours de discussion à la commission des bâtiments;
- l'élaboration des crédits pour la réalisation de nouveaux bâtiments ou de bâtiments à rénover;
- le suivi des mandataires dans le cadre des dossiers bâtiments;
- le suivi des réalisations bâtiments et l'établissement des décomptes finaux.

Transformation et agrandissement du site de Bon-Séjour

Caves de Bon-Séjour

Malgré une année 2020 ponctuée de diverses contraintes sanitaires liées au Covid, le gros œuvre des caves de Bon-Séjour a pu être terminé comme prévu. Ainsi, le premier semestre de 2021 a été consacré à la réalisation des aménagements intérieurs et des finitions. La nouvelle entrée des Caves, baptisée « le foyer », en raison des jours zénithaux très lumineux, a été aménagée avec des teintes de finitions claires.

La partie Caves, dont la décoration est inspirée des anciennes caves à vin, est aménagée avec des teintes foncées et brunes. Une lustrerie couleur laiton et le bar avec sa devanture en inox brossé donnent une ambiance moderne et cosy. La salle de spectacle est maintenue avec ses pierres apparentes de Meillerie et sa voûte en brique de terre-cuite.

Pour permettre l'organisation de soirées ou de thés dansants, la partie basse de la salle est revêtue de parquet.

Afin de respecter les normes de sécurité et pour adapter la salle à un accès aux personnes à mobilité réduite, la scène et la typologie de la salle ont été entièrement revues.

L'été a été consacré à la pose des équipements scéniques, sono et audio avec un matériel neuf permettant une grande polyvalence d'utilisation pour des concerts de musique classique ou populaire, mais aussi pour du théâtre.

Inauguration

L'exploitation des caves a débuté le 16 septembre avec une programmation de spectacles et de concerts de circonstance. La fin des travaux a été fêtée le samedi 18 septembre avec une journée « portes ouvertes ».



Programme de géothermie

Site de Bon-Séjour

Le programme du mandat d'études parallèles de l'école Bon-Séjour comprend une composante développement durable.

Les travaux restants à réaliser pour permettre l'installation de la pompe à chaleur sont la pose par SIG des conduites de distribution d'eau de la nappe phréatique, sur le tronçon situé au chemin Ami-Argand. Cette exécution, prévue initialement dans le courant 2021, est reportée en 2022, en raison des travaux d'agrandissement des quais de la gare de Pont-Céard réalisés durant l'été.

Installations photovoltaïques

Bon-Séjour

Dans le cadre du développement des installations de géothermie, SIG recherche des installations solaires permettant de contribuer à réguler les températures de la nappe phréatique notamment pour la réchauffer durant l'été. En effet, une augmentation de son exploitation pourrait avoir des conséquences thermiques, et le but du groupe Géothermie 2020 est de préserver les ressources naturelles.

Dans ce cadre, SIG ont proposé à la Ville de Versoix sur le site de Bon-Séjour, de coupler la nouvelle installation de panneaux solaires avec la nouvelle pompe à chaleur en y intégrant une

mixité photovoltaïque et thermique pour réchauffer la nappe.

Une réflexion est en cours sur la possibilité de confier l'étude de ce projet aux écoles d'ingénierie HES avec un pilotage par SIG et la collaboration du « Centre de Recherches Energétiques et Municipales ».

Bâtiment du Boléro


L'étude préliminaire sur la potentialité de nouvelles installations solaires lancée en 2020 laisse apparaître que le bâtiment du Boléro offre la possibilité d'une autoconsommation totale solaire photovoltaïque.

Ecole Montfleury 1

Les statistiques démographiques élaborées et fournies aux communes genevoises par le SRED (Service de la Recherche en éducation) laissent apparaître pour Versoix, une augmentation démographique d'ici 2029/2030.

Ce développement urbain implique une évolution du nombre d'élèves et par conséquent aussi, des besoins scolaires, parascolaires et sociaux.

Par ailleurs le bâtiment de l'école Montfleury 1 datant des années 70, est un important consommateur énergétique. Une rénovation de son enveloppe permettrait une remise aux normes de sa consommation en chauffage.



C'est pour anticiper les besoins futurs de ce secteur que le Conseil municipal a validé un premier crédit d'étude d'un montant de CHF 40'000.- destiné à contrôler les possibilités de rénovation et d'agrandissement de ce bâtiment avec une consultation des divers services cantonaux.

Buvette de Port-Choiseul

En raison de l'état vieillissant de la buvette de Port Choiseul, un bureau d'architecte a été mandaté pour une étude et l'établissement d'un rapport d'audit de ce bâtiment. Cette étude a pour but d'analyser son état général, sa structure, sa toiture ainsi qu'un état des lieux global.

L'objectif est de permettre un bilan avec une consultation des divers services cantonaux (SMS, OCEN, OAC, OCIRT) en vue de connaître sa valeur patrimoniale pour une éventuelle rénovation ou démolition et reconstruction, ainsi que les conditions qui doivent être prises pour une remise aux normes tant sanitaires, que techniques et thermiques. Cette étude, lancée en fin d'année 2021 est en cours.

Remplacement du local des gardiens de piscine par une construction fixe

Pour une remise aux normes de sécurité ainsi qu'en raison de sa vétusté, le remplacement du local des gardiens de piscine est intégré à la liste des projets prioritaires. Le changement de ce local, créé en 2001 avec un container provisoire récupéré des chantiers de construction des écoles Ami-Argand et Lachenal, est proposé dans le cadre des investissements en 2022.

57-59 route de Suisse - Parcelle Buffat

Le Conseil administratif a maintenu sa décision prise courant 2020 définissant ce projet comme non urgent. Le mandat d'études parallèles reste en attente.

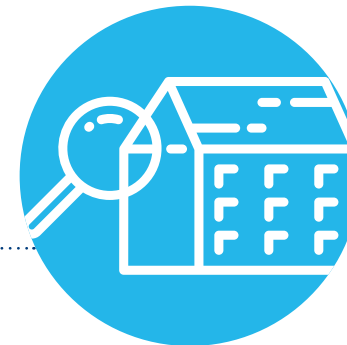
Clôtures de crédits

Les crédits liés à la Chapelle d'Ecogia et celle de l'étude de faisabilité pour la parcelle Buffat sont clôturés.



© Yann Roulet

Gérance et Ecoles



Le service Gérance et Ecoles est composé de 34 collaborateurs, répartis pour l'administratif ou dans les pôles restaurants scolaires, conciergerie ou nettoyage.

Le service s'occupe des travaux d'entretien ainsi que de la maintenance des infrastructures techniques et de la sécurité de l'ensemble des bâtiments communaux, notamment :

- les écoles de Versoix et les bâtiments parascolaires;
- les crèches et garderies;
- les bâtiments du CSV, du stade municipal et de la plage de Port-Choiseul;
- le bâtiment voirie et du service du feu;
- les locaux de la Police municipale;
- le Boléro et son parking;
- les locaux administratifs;

Il gère également :

- les restaurants scolaires;
- les locations de salles et du matériel communal;
- les conventions, baux et loyers des locaux et terrains communaux;
- le suivi et l'optimisation énergétique des bâtiments;
- les portefeuilles d'assurance des bâtiments et de la gestion des sinistres.

Travaux réalisés

Durant l'année écoulée, de nombreux travaux ont été réalisés en plus des travaux d'entretien courant. Il s'agit, notamment, des raccordements de systèmes de détections incendie au SIS, de la mise en conformité du bâtiment du Cynodrome, de la réfection de l'étanchéité du couvert du préau Lachenal, de la remise en conformité de la cuisine du RADIS, de l'ajustement de la puissance de froid du bâtiment du Boléro, de la création d'un vestiaire destiné aux femmes à la voirie, de la mise en service du réseau de chauffage de la Corolle à Ecogia, du nettoyage et de la sécurisation de la toiture de la villa Ricci, du remplacement des fenêtres à Ecogia (Ancienne Aumônerie), de la réfection de la façade de la crèche Fleurimage, du remplacement du système de gestion climatique de la serre de la voirie, du rafraîchissement de l'appartement de fonction de l'école Montfleury.

Au niveau administratif, le travail comprend le suivi, l'édition et les mises à jour des baux commerciaux et des conventions en lien avec les réorganisations, l'adaptation aux mesures Covid et la gestion des états locatifs.



© Yann Roulet

Gérance et locations

Le Service, en charge des locations, met à disposition ou loue des locaux et du matériel de manière ponctuelle ou régulière, sans but lucratif. Les calendriers et toutes informations utiles aux demandes de locations sont disponibles sur www.versoix.ch. Les réservations s'effectuent uniquement au moyen d'un compte utilisateur préalablement créé.

Les diverses prestations fournies par le service sont estimées à un total de 514 demandes de locations ponctuelles :

421 demandes concernent les salles polyvalentes, dont 111 liées aux activités des services communaux, 227 pour les associations et sociétés locales et 83 pour les privés.

93 demandes concernent le matériel, dont 40 liées à des manifestations communales, 35 pour les associations et sociétés locales et 18 pour les privés.

Les réservations régulières de locaux communaux, notamment dans les écoles, ne sont pas comprises dans ces chiffres et font l'objet d'un planning spécifique basé sur le calendrier de l'année scolaire.

Malgré une grande incertitude faite à la crise sanitaire, la reprise des activités s'est fait ressentir durant la période de juin à novembre avec un nombre de demandes de locations

plus important, tout en tenant compte des recommandations en vigueur de l'OFSP et du canton.

La fin d'année est cependant influencée par de multiples annonces peu encourageantes et limitant à nouveau la tenue de nombreux événements d'ordre associatif, culturel ou récréatif. Ainsi, il est de plus en plus difficile de se retrouver à plusieurs en un même espace. Cette situation nécessite une constante réadaptation dans le suivi des tâches administratives, due au report des réservations, aux annulations, aux remboursements des sommes versées, etc.

Les locations ont été impactées par des annulations qui se sont succédées principalement durant les périodes de début et fin d'année.

Salles polyvalentes : 193 annulations sur 421 demandes.

Matériel : 24 annulations sur 93 demandes.

Malgré une grande incertitude faite à la crise sanitaire, la reprise des activités s'est fait ressentir durant la période de juin à novembre avec un nombre de demandes de locations plus important.



Conciergerie

L'activité de conciergerie continue sa mission d'importance, particulièrement dans le contexte sanitaire actuel où les désinfections régulières des surfaces sont effectuées quotidiennement et les nettoyages renforcés. À la suite du départ à la retraite du responsable fin 2020, le secteur Ami-Argand a fusionné avec Bon-Séjour. Le concierge responsable a dès lors entrepris une réorganisation des équipes et a engagé une nouvelle collaboratrice afin notamment d'absorber le volume de travail engendré par la réouverture des Caves.

Grâce à l'investissement des participants du projet « Places aux jeunes », à la collaboration des TSHM et à la communication bienveillante des concierges, une forte baisse des incivilités et des dépôts de déchets sauvages est constatée dans les préaux d'écoles à la grande satisfaction du service et des utilisateurs.

Tant pour la conciergerie que pour les autres domaines d'activité du service, la crise Covid a occasionné de nombreuses absences au sein des équipes pour maladie ou quarantaine. L'excellente organisation, l'entente cordiale interservices et le professionnalisme des collaborateurs ont permis de trouver des solutions afin de maintenir les prestations (grâce également en partie aux partenaires externes ADX nettoyages et Ficoba pour les restaurants scolaires).

Restaurants scolaires

Le nombre d'enfants inscrits au parascolaire est resté relativement stable et, malgré la situation sanitaire toujours compliquée, ce sont 61'995 repas qui ont été servis (+11'395 par rapport à l'année précédente marquée par les fermetures totales ou partielles des écoles). L'engagement de deux personnes avec un contrat de 3h30/jour (14h/semaine) permet de stabiliser l'équipe.

Dans le cadre du contrat signé en 2015, validation de la 2^{ème} et dernière prolongation de la collaboration avec Novae Restauration qui court jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023. Une nouvelle procédure d'appel d'offres en marché public devra être organisée l'année prochaine pour le choix du nouveau fournisseur.

Développement durable aux restaurants scolaires

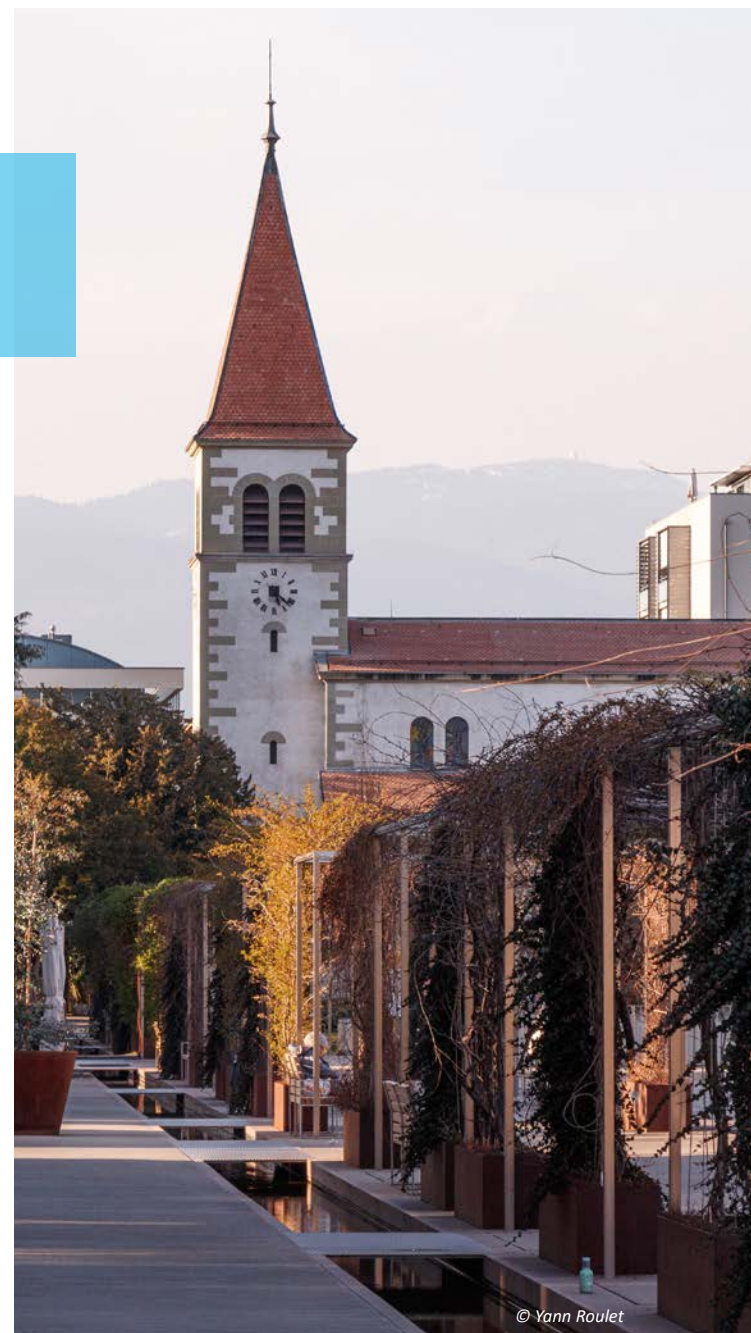
Préavis des commissions Bâtiments, Gérance et Protection de la population (BGPP) et Développement durable (DD) ainsi que décision du Conseil administratif de maintenir un repas végétarien par semaine suite aux présentations des restaurants scolaires et de Novae Restauration qui a expliqué son engagement au niveau du développement durable, notamment l'importance apportée à la qualité des produits, au respect des saisons, à la proximité de la production des produits, aux circuits courts et à la diminution de son empreinte carbone.

L'équipe des restaurants scolaires s'engage également en faveur du développement durable, en décidant de remplacer les gobelets en carton dans lesquels étaient servis les jus de fruits, la soupe et certains desserts par de la vaisselle lavable.

Sortie des seniors

Après l'annulation de l'édition 2020, la sortie des seniors a lieu le 8 septembre 2021 sous un éclatant soleil. Malgré quelques restrictions en raison de la situation sanitaire, cette journée se déroule dans la joie et la bonne humeur.

Les 186 participants (171 seniors et 15 accompagnants) partent à la découverte du Chaplin's World à Corsier-sur-Vevy avant de déguster un délicieux repas à l'Hôtel Golf & Capt de Montreux. Le temps libre qui suit est partagé entre une balade sur les quais et un repos dans le magnifique cadre de cet établissement idéalement situé. Le retour à travers les vignes du Lavaux reste un merveilleux souvenir pour tous.



© Yann Roulet

Finances et comptabilité



Le service est composé de cinq personnes et assume la tenue de la comptabilité de la commune et, plus largement de sa gestion financière. Plus concrètement, les collaborateurs du service gèrent l'enregistrement et le paiement des factures des fournisseurs, la facturation des taxes et autres prestations fournies par la Mairie et enregistre l'ensemble des mouvements financiers dans la comptabilité. Ces activités nécessitent une collaboration constante avec l'ensemble des services de la Mairie.

En marge de la comptabilité, le service gère également la taxe professionnelle communale, qui inclut principalement l'envoi et le contrôle des déclarations et la tenue du rôle des contribuables tout au long de l'année.

En matière de gestion financière, le service doit garantir la trésorerie nécessaire aux activités de la commune et intervient de façon transversale dans les projets menés par l'administration. Il est également responsable de la coordination du processus budgétaire et des différentes planifications financières (plan des investissements, plan financier quadriennal).

Comptes 2021

A l'automne 2020, au moment d'établir le budget 2021, les conséquences que pourraient avoir la crise sanitaire sur les finances communales étaient encore très incertaines. Le budget accepté au mois de novembre présentait un excédent de charges de CHF 1'768'000.-, mais aucune mesure spécifique en lien avec la pandémie n'avait été intégrée. Cette situation particulière ajoutait toutefois un degré d'incertitude supplémentaire aux perspectives financières de la commune. La prudence était de mise, mais le Conseil administratif est resté optimiste et a fait le choix d'un budget basé sur la continuité, plutôt que de prendre des décisions hâtives, sans aucun recul sur l'éventuelle crise économique à venir.

Au début du mois de juin, une part de cette incertitude a toutefois été levée avec les premières estimations fiscales reçues de l'Etat. En effet, les prévisions n'annonçaient pas de baisse drastique des revenus fiscaux et se situaient dans la continuité des précédentes. Malheureusement, ces nouvelles rassurantes tout juste reçues, le département des finances de l'Etat annonçait au Conseil administratif que d'importantes corrections devaient être effectuées sur les revenus fiscaux des personnes physiques, dès l'année fiscale 2020. Ces corrections, sans aucun lien avec la crise sanitaire, réduisaient ainsi les revenus fiscaux estimés de deux millions pour 2021 et d'un million pour les années suivantes.



Au moment de clôturer les comptes 2021, force est de constater que les baisses annoncées par l'Etat sont confirmées.

L'effet de stupeur passé, le Conseil administratif s'est vu dans l'obligation de demander aux services de l'administration de prévoir des mesures d'économies de charges, tant pour l'année 2021 que pour le projet de budget 2022. Un important travail de priorisation a ainsi été effectué au sein de l'administration, afin d'amortir autant que possible la perte de revenus fiscaux annoncée. Malgré ces efforts, un excédent de charges d'environ CHF 3 millions était alors pressenti pour le bouclage des comptes 2021, avec un manque, par rapport au budget, de CHF 3.4 millions de recettes fiscales.

Au moment de clôturer les comptes 2021, force est de constater que les baisses annoncées par l'Etat sont confirmées. Elles sont même plus importantes pour les personnes physiques, avec CHF 3 millions de moins que ce qui avait été initialement prévu au budget. En revanche, pour les personnes morales, les revenus comptabilisés aux comptes 2021 s'avèrent nettement plus favorables que prévus. En effet, les recettes des entreprises de la période fiscale 2021 présentent CHF 1 million de plus qu'annoncé et les correctifs des années antérieures, CHF 1.5 million de plus. Au total, avec un montant de CHF 3.3 millions, les revenus d'impôts des personnes morales présentent un excédent de CHF 2.4 millions par rapport au budget. Cette hausse importante permet ainsi de compenser en grande partie la baisse de revenus enregistrés pour les personnes physiques.

L'ampleur de cette soudaine amélioration n'était toutefois pas prévisible avant la clôture des comptes et cela est d'autant plus regrettable que les choix effectués par le Conseil administratif, notamment dans le cadre du budget 2022, n'auraient probablement pas été tout à fait identiques, si cette donnée avait été connue plus tôt.

Compte tenu de l'important déficit estimé, ces revenus fiscaux inattendus sont en soit une bonne nouvelle. Et elle n'est pas la seule. En effet, divers revenus se sont révélés bien plus importants lors de la clôture des comptes que les montants qui avaient été budgétés. A commencer par la taxe professionnelle, qui enregistre un montant supérieur au budget de CHF 1.3 million. Cette hausse provient essentiellement de taxes pour des périodes antérieures ce qui ne constitue pas des revenus réguliers et constants. Il est à noter que la dotation provenant du fonds de péréquation des personnes morales a également été plus favorable de CHF 940'000.-.

Ainsi, l'ensemble des revenus fiscaux présente un solde positif de CHF 1.7 million par rapport au budget, permettant à eux seuls d'équilibrer l'excédent de charges budgété.

A cela, viennent s'ajouter les économies de charges effectuées au sein de l'administration : CHF 720'000.- pour les achats de biens, services et autres charges d'exploitations (-7.5% par rapport au budget) et CHF 445'000.- dans les charges du personnel (-3.2% par rapport budget), soit



© Yann Roulet

un total de CHF 1'165'000.- (3.1% du budget global). Ces baisses de charges sont en partie dues à la situation sanitaire, avec des événements et manifestations annulés, mais aussi à la recherche d'économies demandée au début de l'été 2021. Le Conseil administratif souhaite ici remercier vivement les services de l'administration pour le travail de priorisation qu'ils ont dû effectuer en cours d'année et qui a permis d'atteindre une baisse des charges plus importantes que ce qui était attendu.

Il est toutefois important de rappeler qu'une réduction des charges de cette ampleur n'est envisageable que dans un contexte de crise et a pour objectif de limiter les pertes financières attendues. Un niveau de charges aussi bas n'est pas un objectif du Conseil administratif pour les prochains budgets. Dans certains secteurs, il a été nécessaire de retarder des acquisitions, des projets ou des travaux, qui ont été reportés sur le budget 2022. Un tel niveau d'économies n'est donc ni le fruit du hasard, ni le résultat d'une mauvaise planification budgétaire.

Pour terminer sur les aspects techniques, il faut également relever que les provisions ont globalement fait l'objet d'un ajustement à la baisse, ce qui a entraîné un gain comptable de l'ordre de CHF 900'000.-. Cette importante baisse des provisions est essentiellement liée à la baisse des créances

fiscales (PP, PM et TPC), qui à elles seules, entraînent la dissolution de presque CHF 870'000.- de provision. Cet élément contribue ainsi à l'amélioration du résultat des comptes 2021.

Au terme de l'exposé des éléments présentés, le Conseil administratif a l'avantage de vous présenter des comptes 2021 bien meilleurs que ce qui avait été annoncé au Conseil municipal. L'ensemble des économies réalisées sur les charges, couplées à des revenus inattendus permettent ainsi de réaliser un excédent de revenus de CHF 2'887'000.-.

Bien sûr, un tel écart entre le résultat effectif et celui qui était budgété peut surprendre. La gestion d'une collectivité publique n'est toutefois pas une science exacte, dont les nombreuses variables peuvent conduire à des résultats très différents de ce qui était initialement projeté. Une de ces variables est notamment liée aux prévisions fiscales calculées par le canton, qui cette année laissent le Conseil administratif particulièrement songeur au vu des revenus pharaoniques encaissés par l'Etat lui-même. Pour ce qui concerne la commune de Versoix, il faut toutefois relever qu'au cours des dix dernières années, et probablement au-delà, les comptes ont toujours été meilleurs que le budget. Il en résulte une situation providentielle, dans laquelle la stratégie de prudence retenue pour les budgets ne se réalise finalement pas.

Les comptes 2021 permettent au Conseil administratif de confirmer que la stratégie présentée dans le plan financier quadriennal 2022-2025, où l'équilibre budgétaire n'est pas une priorité systématique, a tout son sens.

De plus, en appréciant la situation dans son ensemble, on s'aperçoit que l'excédent de revenus permet de financer intégralement les investissements de l'année. Avec un autofinancement de presque CHF 7.9 millions et des dépenses d'investissements nettes de CHF 7.3 millions, il en résulte un excédent de financement de CHF 562'000.-. En regardant les comptes sous cet angle, la situation financière de la ville paraît donc équilibrée puisque les dépenses totales sont couvertes par les seuls revenus annuels. Et le niveau de la dette reste ainsi stable à CHF 50 millions.

Il faut toutefois relever que les dépenses d'investissements sur l'année 2021 sont inférieures à celles qui étaient estimées au budget (CHF 9.4 mio de dépenses brutes au budget, contre CHF 7.7 mio effectives). Bien que les dépenses d'investissements n'aient pas été volontairement freinées, elles tendent néanmoins vers le niveau fixé pour 2022 (CHF 7.2 mio) et contribuent ainsi à l'équilibre global des finances communales. La bonne gestion financière d'une collectivité publique ne dépend donc pas uniquement du compte de résultats.

Ainsi, les comptes 2021 permettent au Conseil administratif de confirmer que la stratégie présentée dans le plan financier quadriennal 2022-2025, où l'équilibre budgétaire n'est pas une priorité systématique, a tout son sens. Si la tendance à avoir des boucllements comptables meilleurs que les estimations se poursuit, la Ville de Versoix peut se projeter dans une situation financière solide et à la hauteur des défis qui l'attendent ces prochaines années.

• Bilan au 31 décembre 2021.....	80
• Compte de résultats.....	81
• Compte des investissements	82
• Flux de trésorerie.....	83

Police municipale



Le service est composé d'un Sergent-major chef de poste, d'un Sergent remplaçant du chef de poste, de trois appointés et d'une agente. Deux contrôleurs du stationnement viennent compléter le personnel de ligne. Une agente a rejoint un autre corps le 1^{er} décembre 2021.

La qualité administrative est assurée par deux secrétaires, qui sont chargées également de la logistique des 16 personnes de la patrouille scolaire.

Durant l'année, les agents s'adaptent aux différentes directives de service afin de garantir les nouvelles mesures liées à la crise sanitaire.

Le service assure une présence du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00, tous les samedis un agent est présent de 8h00 à 16h00.

En période estivale, des patrouilles sont effectuées jusqu'à 22h00 pour garantir un service de proximité visant à lutter contre la petite criminalité et les incivilités. Lors de cette période, une présence policière est assurée tous les dimanches de 11h00 à 15h00 afin de contrôler le stationnement illicite aux abords des aires de délasserment de la ville, plages, centre sportif, cabane des bûcherons et créer un contact avec les plaisanciers.

Changement de Conseillère administrative déléguée et objectifs politiques

Le dicastère de la Police municipale a été repris par Madame Jolanka Tchemkerten, dont les attentes sont les suivantes:

La mission principale de la police municipale est la sécurité de proximité. La présence régulière des agents sur le terrain renforce le sentiment de sécurité et facilite le contact avec la population.

Un travail de communication et d'information des usagers dans les nouvelles zones 20km/h et 30km/h de la commune est entrepris et sera poursuivi.

Le partenariat avec la communauté est essentiel : il doit être maintenu, consolidé et développé. Les liens avec les établissements scolaires (écoles primaires et cycle d'orientation) sont renforcés, dans la poursuite du travail de sensibilisation auprès des enfants et adolescents.

L'organisation et la promotion de cours d'éducation cycliste pour les jeunes en collaboration avec les associations de parents d'élèves (APEV et APECO) et Pro Vélo sont pilotés par la Police municipale. Il est primordial d'apprendre dès le plus jeune âge les règles de bonne conduite sur le chemin de l'école.

Enfin, la lutte contre les infractions à la loi sur la circulation routière est un objectif constant qui permet de rendre les usagers de la route attentifs au comportement adéquat que chacun doit adopter sur l'espace public.



Travail en réseau : Police cantonale, Police des transports

Le service partage avec la Police cantonale les informations récoltées auprès de la population afin de coordonner les actions sur le terrain. Cette étroite collaboration permet de prévenir les délits en procédant à des contrôles d'identité et en menant préventivement des actions ponctuelles ou ciblées sur les phénomènes émergents.

Des contrôles de circulation sont effectués afin de lutter contre les différentes infractions routières. Des opérations PrédiRe (Prévention, Dissuasion, Répression) au nombre de 42 sont planifiées lors des rentrées scolaires. Ces actions ont pour but de sensibiliser ou verbaliser les usagers de la route eu égard à leur comportement.

Des patrouilles mixtes sont également organisées avec la Police des transports dans et aux abords de nos gares afin d'assurer une présence sécuritaire, de sensibiliser les usagers des transports fédéraux et de lutter contre la petite criminalité.

Cohésion sociale, partenariat avec les TSHM, le DIP et les associations de parents d'élèves

Le travail en réseau avec les différents acteurs en contact avec la jeunesse connaît un essor avec la participation de la Police municipale au dispositif « Places aux jeunes ». Celui-ci a pour but de permettre aux jeunes Versois, de proposer et de réaliser des projets afin d'améliorer le

vivre-ensemble dans les espaces publics. Ainsi le 15 septembre, une trentaine de jeunes assistent à la première édition du forum des jeunes, pour connaître les projets en cours, encourager leur participation et formuler de nouvelles idées.

La Police municipale s'implique également, en partenariat avec les directrices d'écoles et les enseignants (7P et 8P) dans la prévention contre les incivilités, l'utilisation et les dangers des réseaux sociaux ainsi que sur les problématiques de harcèlement qui peuvent en découler. Enfin, pour clôturer ce volet, le service a pour la première fois, en collaboration avec l'administration du Collège du Léman, mis en place une session de prévention auprès des jeunes pupilles de cette institution privée, pour leur inculquer les bons réflexes lorsqu'ils se déplacent sur les trottoirs, les espaces partagés ou lors de la traversée d'un passage piéton.

En partenariat avec le service des sports et manifestations, les associations de parents d'élèves et Pro Vélo, un cours d'éducation cycliste parents-enfants a eu lieu à l'école Montfleury. Cette manifestation permet de sensibiliser aux dangers de la route, d'informer les cyclistes des nouvelles normes en matière de zones partagées (20 km/h, trottoir piétons-cyclistes) et d'apprendre à avoir les bons réflexes.

Procédures pénales, Droit sur la Circulation Routière, domaine public et manifestations

Les affaires pénales et judiciaires ne font pas l'objet de remarques ou de demande de complément d'information de la part du ministère public. Elles sont principalement instruites pour les infractions suivantes : loi sur les étrangers et l'intégration, conduite sans permis de conduire, empêchement d'accomplir un acte officiel, ne pas se conformer aux ordres de police, loi sur les armes, vols de scooters.

Afin d'assurer un maximum de sécurité routière, une cinquantaine de contrôles de circulation préventifs ou répressifs sont mis en place sur les divers axes routiers de la commune. Un accent particulier, portant sur les zones à vitesse réduite (20 et 30 Km/h) est déployé afin que les usagers de la route respectent les vitesses autorisées. À cela vient s'ajouter le contrôle des rentrées scolaires aux abords des écoles.

Afin de permettre le travail des spécialistes et d'assurer la sécurité des différents intervenants, le service est entièrement mobilisé lors d'événements de forte gravité tels que pour les accidents de la circulation, lors d'incendies (Maison Cartier), ou pour des tentatives de suicide (gares). Dans ces cas, la Police municipale gère les fermetures des axes routiers et les déviations et se charge de fluidifier le trafic, tout en renseignant les usagers de la route.

Tous les samedis, un agent est présent afin d'assurer le bon déroulement du marché à Versoix Centre-ville. Il s'occupe

de l'ouverture et de la fermeture de la place, assure la sécurité et veille au respect des règles sanitaires en vigueur, tout en gardant un œil sur le stationnement illicite.

Conformément à la loi sur les procédés de réclame, la Police municipale gère une vingtaine de ces demandes. Elle traite le dossier et assure le lien entre le requérant et le Conseil Administratif qui prend la décision finale concernant la demande.

Elle administre aussi les demandes d'utilisation de l'espace public, telles que les tenues de stands d'information, la vente de pâtisseries par les écoles, les étals des commerçants ainsi que les terrasses sur le domaine public. Pour finir, en collaboration avec le service des Sports et manifestations ainsi que de la voirie, la Police municipale assiste une vingtaine d'organisateur dans la mise en place de leurs événements. Cette année, aucune manifestation de grande envergure n'a eu lieu, pour raison sanitaire.

Contrôle du stationnement

Début avril, deux horodateurs sont installés au parking du Centre Sportif et un au Stand de Tir, offrant une gratuité de trois heures. Ils complètent le parc d'horodateurs, qui se monte à 20 appareils, sur l'ensemble de la commune.

Le nombre d'abonnements est constant par rapport à l'année passée et offre la possibilité aux travailleurs extérieurs de pouvoir stationner en toute quiétude, à un montant attractif.

Afin d'assurer un maximum de sécurité routière, une cinquantaine de contrôles de circulation préventifs ou répressifs sont mis en place sur les divers axes routiers de la commune.



Le nombre d'abonnements pour l'année 2021 est de 1049.

Le paiement par mobile est désormais développé et disponible, via plusieurs applications :

- TWINT
- Prestopark
- PaybyPhone
- Easypark

Une convention entre la Fondation des Parkings et la Ville de Versoix est signée. La Fondation est en charge de l'entretien, la maintenance, les collectes d'espèces et le contrôle sur tous les parkings privés communaux.

Cette convention permet au service du stationnement, de se focaliser sur sa mission première, à savoir la gestion du stationnement sur la voie publique et l'aide à la population.

En effet, des contrôles sont effectués plusieurs fois par jour, afin d'éviter le stationnement des voitures ventouses et par la même occasion offrir des places aux personnes bénéficiant d'un macaron annuel.

Sécurité privée : missions données sur la commune à deux sociétés privées externes

La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées, sous la responsabilité opérationnelle de la Police municipale, pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux,

ainsi que les lieux d'accès public.

Le chef de poste organise, plusieurs fois par année, des séances de coordination afin de cibler les lieux de surveillance.

Une attention particulière est portée sur les points sensibles (les gares, le centre-ville, les plages, le centre sportif, la cabane des Bûcherons, les écoles, les zones fortement urbanisées, les parkings, etc.).

Patrouille scolaire : emplacements et missions de sécurité auprès des écoliers

Vous les croisez souvent, que vous soyez piéton, cycliste ou automobiliste. Ce sont 16 collaboratrices et collaborateurs qui sont répartis sur 9 passages situés aux abords des écoles.

La patrouille scolaire est présente quatre fois par jour au moment où les élèves rejoignent ou quittent les établissements scolaires. Un bonjour, un sourire généreux et leurs conseils avisés permettent aux écoliers et parents de débiter la journée en confiance. Sa mission au quotidien est essentielle : elle veille à leur sécurité, les protège des dangers de la circulation, surveille leur comportement et contribue à leur éducation routière.

Dans l'exercice de sa fonction, la patrouille scolaire contribue également à la cohésion sociale, en prêtant assistance aux personnes vulnérables qui peuvent avoir besoin d'appui pour traverser la route, tout en ayant de nombreux contacts avec les élèves et leurs parents.

Sapeurs-pompiers volontaires



Au 31 décembre 2021, la compagnie est composée de 40 sapeurs, dont 4 femmes et 4 nouveaux aspirants alors que 8 sapeurs ont quitté la compagnie en 2021.

L'année 2021 sera marquée par le départ à la retraite au 31 décembre 2021 du capitaine Philippe Blanchard. Entré le 1^{er} mars 1994 dans la compagnie de Versoix, il devient caporal en 2000 et fourrier en 2002 avant d'être nommé lieutenant en 2004. En 2009, il succède au capitaine Phillipe Decrind et devient capitaine de la compagnie.

Formation

- 8 exercices de section
- 6 exercices pour les porteurs d'appareils respiratoires
- 4 exercices pour le groupe antichute
- 4 cours de cadres
- 1 contrôle des bornes hydrantes réparti sur deux matinées

Lors du premier semestre, afin de respecter les règles sanitaires, le format des exercices de section est modifié afin d'organiser des exercices avec un maximum de 5 sapeurs. Au deuxième semestre, les exercices reprennent selon le schéma habituel.

Ces exercices représentent 1 402 heures pendant cette année (contre 967 en 2020).

Au centre de formation de l'OCCPAM, les formations suivantes ont été suivies durant l'année :

- Formation de base
- Cours cantonal Anti-Chute (Versoix)
- Cours pour préposé à l'entretien des appareils respiratoires
- Ecole de protection respiratoire
- Cours préparatoire théorique pour l'obtention du permis C1
- Ecole de sergent majors et fourriers
- Module 1 Ecole chef d'intervention
- Formation d'instructeur cantonal

Cela représente environ 449 heures de formation durant l'année.



© Yann Roulet



Interventions

57 interventions pour l'année (contre 41 en 2020).

Le 5 novembre 2021, un incendie conséquent se déclare dans un immeuble situé sur la route Suisse. D'importants moyens sont mis en place et le SIS, les pompiers de Genthod, Collex et Versoix travaillent ensemble pour maîtriser ce sinistre. Pour la compagnie de Versoix, 27 sapeurs sont mobilisés pour un total d'environ 260 heures.

Les interventions pour le reste de l'année sont réparties selon les critères suivants

- Animaux : 9 interventions
- Déblaiement routes : 8 interventions
- Divers + Technique : 3 interventions
- Fumée : 2 interventions
- Incendie : 21 interventions
- Inondation : 11 interventions
- Prévention : 2 interventions

Toutes ces interventions représentent 848 heures sur l'année (contre 325 en 2020).

Un grand merci à tous les sapeurs qui prennent sur leur temps libre pour se former, s'entraîner et intervenir 24h/24h.

Office de protection civile de Valavran



L'Office Intercommunal, situé à Genthod, est géré par un Major assisté d'une secrétaire. Un Capitaine Suppléant ad intérim sera confirmé à ce poste, par les Magistrats du Groupement, courant 2022. Actuellement, l'Etat-Major compte 24 collaborateurs.

L'Office s'occupe des travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement.

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- la formation des cadres,
- l'entretien du matériel et des constructions,
- l'organisation de séances de coordination avec les partenaires,
- L'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

En plus de ses activités permanentes, elle a :

- restructuré l'organisation après l'entrée en vigueur de la réforme PCI au 1^{er} janvier,
- est engagée pour le balisage du U lacustre (la rade) du 26 au 28 février,
- est engagée de avril à juin au vaccinodrome de Palexpo,
- est engagée plus de 2 semaines lors du sommet USA/

URSS au Parc La Grange et à l'hôtel Intercontinental.

A fin 2021, ses effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- population de l'ensemble du groupement: 38'325 habitants
- effectif actuel des astreints du groupement: 170 personnes

Brève description de l'institution et de ses activités

Total des cours accomplis : 2377 jours effectués

- Cours répétition : 349 jours cumulés
- Cours de Cadres : 22 jours cumulés
- Rapports Etat-major : 39 jours cumulés
- Heures isolées (jours) : 138 jours cumulés
- Intervention pandémie (Palexpo / U Lacustre) :1468 jours cumulés
- Intervention USA/Russie : 325 jours cumulés
- Catastrophes : 36 jours cumulés

Interventions catastrophes

- A Versoix, lors de l'incendie de la maison Cartier, la nuit du 5 au 6 novembre.



© Yann Roulet

Fondations communales

Membres au 31 décembre 2021

Fondation communale de Versoix-Samuel May

Président du Conseil de Fondation: Daniel Ricci

Secrétaire : Antoine Droin

Conseillère administrative déléguée: Jolanka Tchamkerten

Membres nommés par le Conseil administratif: Daniel Ricci, Marcel Croubalian, Alberto Susini, Antoine Droin, Loic Fuhrer

Membres nommés par le Conseil municipal : David Cuinier, Lisa Merz, Huseyin Enhas

Fondation communale de Versoix pour la petite enfance (EVE)

Présidente du Conseil de Fondation: Laetitia Monnot-Crespi

Vice-Président : Eric Tamone

Secrétaire : Tania Flückiger

Conseillère administrative déléguée: Ornella Enhas

Membres nommés par le Conseil municipal : Jean Philippe Guillermin, Laetitia Monnot-Crespi, Meral Yilmaz

Membres nommés par le Conseil administratif : Eric Tamone
Représentants des parents : Tania Flückiger, Marie Balomenos
Directeur des établissements : Daniele Barbagallo

Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix

Président du Conseil de Fondation : Yves Richard

Conseillère administrative déléguée : Ornella Enhas

Vice-Présidente : Christine Ricci

Secrétaire : Alain Riat

Membres nommés par le Conseil municipal : Muriel de Terwangne, Patrice Marro, Alain Riat, Florence Ryser

Membres nommés par le Conseil administratif : Christine Ricci, Yves Richard, Irène Renfer, Cédric Zürn

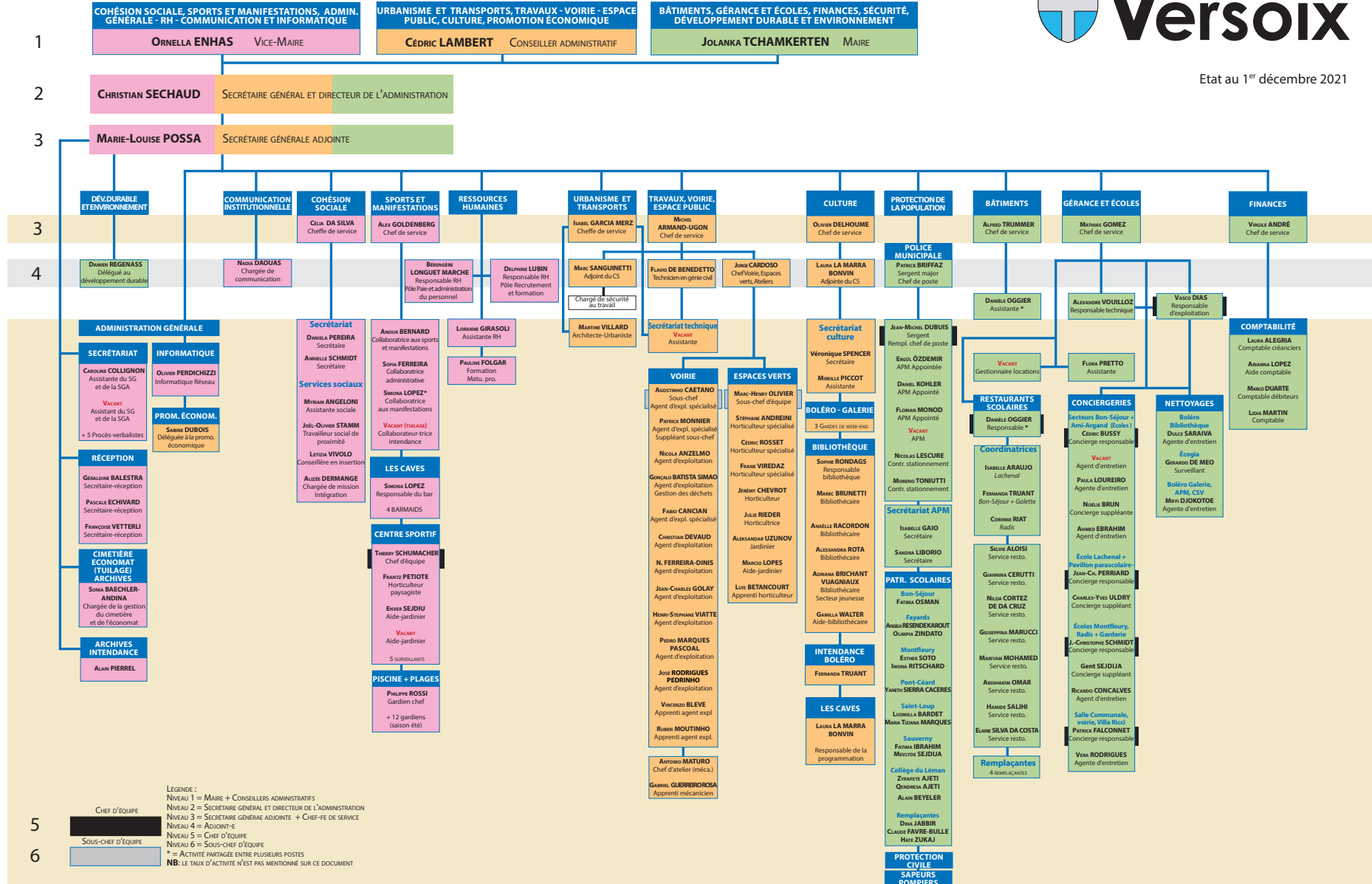
Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC)

Dissoute le 31 mai 2021

Organigramme de la Mairie de Versoix | Décembre 2021



Etat au 1^{er} décembre 2021



LÉGENDE :
 NIVEAU 1 = MAIRE + CONSEILLERS ADMINISTRATIFS
 NIVEAU 2 = SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
 NIVEAU 3 = SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE + CHEF-DE SERVICE
 NIVEAU 4 = ADJOINT-E
 NIVEAU 5 = CHEF D'ÉQUIPE
 NIVEAU 6 = SOUS-CHEF D'ÉQUIPE
 * = ACTIVITÉ PARTAGÉE ENTRE PLUSIEURS POSTES
NB : LE TAUX D'ACTIVITÉ N'EST PAS MENTIONNÉ SUR CE DOCUMENT

BILAN AU 31.12.2021

		31.12.2020	31.12.2021
1	ACTIF	135'519'301	138'436'798
10	PATRIMOINE FINANCIER	74'373'077	74'965'686
100	Disponibilités et placements à court terme	2'515'541	4'769'853
101	Créances	17'032'688	14'547'849
102	Placements financiers à court terme	-	824
104	Actifs de régularisation	1'098'535	1'743'954
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	23'585	23'585
107	Placements financiers	822'559	830'270
108	Immobilisations corporelles PF	52'103'850	52'273'031
109	Créances envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	776'320	776'320
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	61'146'224	63'471'112
140	Immobilisations corporelles du PA	52'542'135	54'175'759
142	Immobilisations incorporelles	100'653	138'403
144	Prêts	840'000	757'000
145	Participations, capital social	5'703'500	5'670'200
146	Subventions d'investissements	1'959'936	2'729'749
2	PASSIF	135'519'301	138'436'798
20	CAPITAUX DE TIERS	57'233'085	57'263'380
200	Engagements courants	1'830'213	1'990'545
201	Engagements financiers à court terme	11'000'000	6'000'000
204	Passifs de régularisation	885'911	848'345
205	Provisions à court terme	2'844'115	2'842'949
206	Engagements financiers à long terme	39'000'000	44'000'000
208	Provisions à long terme	108'193	11'880
209	Engagements envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	1'564'653	1'569'661
29	CAPITAL PROPRE	78'286'216	81'173'418
291	Fonds enregistrés comme capital propre	174'555	171'807
299	Excédent du bilan	78'111'660	81'001'611

COMPTE DE RÉSULTATS

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart CO/BU	
3 Charges d'exploitation	39'350'470	40'203'735	39'408'457	-795'278	-2.0%
30 Charges de personnel	13'900'747	14'416'256	13'959'563	-456'693	-3.2%
31 Biens, services et autres charges d'exploitations	8'855'288	9'584'940	8'306'788	-1'278'152	-13.3%
33 Amortissements du patrimoine administratif	4'688'490	5'104'526	4'858'345	-246'181	-4.8%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	19'383	-	78	78	
36 Charges de transfert	11'886'563	11'098'013	12'278'162	1'180'149	10.6%
37 Subventions redistribuées	-	-	5'521		
4 Revenus d'exploitation	36'323'125	36'695'660	39'065'963	2'370'303	6.5%
40 Revenus fiscaux	30'815'123	30'590'058	32'269'679	1'679'621	5.5%
42 Taxes	1'495'979	1'786'000	1'859'685	73'685	4.1%
43 Revenus divers	28'136	7'200	64'754	57'554	799.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	12'816	-	-	-	
46 Revenus de transfert	3'971'071	4'312'402	4'866'324	553'922	12.8%
47 Subventions à redistribuer	-	-	5'521		
Résultat d'exploitation	-3'027'346	-3'508'075	-342'494	3'165'581	90.2%
34 Charges financières	911'015	771'600	651'863	-119'737	-15.5%
44 Revenus financiers	3'738'813	2'591'167	3'881'559	1'290'392	49.8%
Résultat financier	2'827'798	1'819'567	3'229'696	1'410'129	77.5%
RESULTAT OPERATIONNEL	-199'547	-1'688'508	2'887'202	4'575'710	271.0%
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-	-	-	
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	-199'547	-1'688'508	2'887'202	4'575'710	271.0%
Résultat de l'exercice	-199'547	-1'688'508	2'887'202	4'575'710	
Amortissements du patrimoine administratif	4'809'567	5'241'516	5'008'994	-232'522	
Attributions aux fonds et financements spéciaux	19'383	-	78	78	
Prélèvements sur les fonds et financem. spéciaux	-12'816	-	-	-	
AUTOFINANCEMENT	4'616'587	3'553'008	7'896'274	4'343'266	122.2%

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart CO/BU
50 Immobilisations corporelles	8'799'931	8'318'600	6'770'182	-1'548'418
500 Terrains non bâtis	250'274	250'000	482'534	232'534
501 Routes / voies de communication	3'188'471	3'833'600	3'358'947	-474'653
502 Aménagement des eaux	16'543	20'000	192'241	172'241
503 Autres ouvrages de génie civil	1'035'082	1'210'000	943'415	-266'585
504 Terrains bâtis	4'024'914	2'755'000	1'602'378	-1'152'622
506 Biens meubles	245'521	-	61'517	61'517
509 Autres immobilisations corporelles	39'125	250'000	129'150	-120'850
52 Immobilisations incorporelles	10'385	600'000	59'758	-540'242
520 Logiciels	-	-	5'948	5'948
529 Autres immobilisations incorporelles	10'385	600'000	53'810	-546'190
56 Subventions d'investissements propres	538'400	486'400	887'162	400'762
562 Subvent. aux communes et syndicats intercommunaux	538'400	486'400	887'162	400'762
566 Subvent. aux organisations privées à but non lucratif	-	-	-	0
Total dépenses d'investissement	9'348'716	9'405'000	7'717'102	-1'687'898
61 Remboursements	-	-	87'500	87'500
63 Subventions d'investissements acquises	666'855	950'000	212'720	-737'280
64 Remboursement de prêts	83'000	83'000	83'000	-
Total recettes d'investissement	749'855	1'033'000	383'220	-649'780
INVESTISSEMENTS NETS	8'598'861	8'372'000	7'333'882	-1'038'118
Résultat de l'exercice	-199'547	-1'688'508	2'887'202	4'575'710
Amortissements du patrimoine administratif	4'809'567	5'241'516	5'008'994	-232'522
Attributions aux fonds et financements spéciaux	19'383	-	78	78
Prélèvements sur les fonds et financem. spéciaux	-12'816	-	-	-
AUTOFINANCEMENT	4'616'587	3'553'008	7'896'274	4'343'266
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	-3'982'274	-4'818'992	562'392	5'381'384

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Comptes 2020	Comptes 2021
Résultat total du compte de résultats	-199'547	2'887'202
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	4'776'267	4'975'694
+ Amortissement des prêts et participations du PA	33'300	33'300
- Augmentation / + diminution des créances	2'288'479	2'484'839
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-909'599	-645'419
+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	183'667	-7'711
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	-207'499	160'332
+ Augmentation / - diminution des provisions	-1'149'743	-97'479
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-100'484	-37'567
+ Augmentations / - prélèvements pour les financ./fonds spéciaux	5'905	5'009
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	4'720'746	9'758'200
+ Remboursement des tiers	-	87'500
+ Subventions acquises	666'855	212'720
+ Remboursements des prêts et de participations	83'000	83'000
Recettes d'investissement avec influence sur les liquidités	749'855	383'220
- Immobilisations corporelles	-8'799'931	-6'770'182
- Immobilisations incorporelles	-548'785	-946'920
Dépenses d'investissements avec influence sur les liquidités	-9'348'716	-7'717'102
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'invest. dans le PA	-8'598'861	-7'333'882
+/- Variation des placements financiers à court terme (PF)	4'307	-824
- Investissements dans le patrimoine financier	-159'850	-169'181
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'invest. dans le PF	-155'543	-170'005
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-8'754'404	-7'503'887
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	8'000'000	-5'000'000
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-3'000'000	5'000'000
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	5'000'000	5'000'000
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	966'342	2'254'313
Liquidités et placements à court terme au 01.01.2020	1'549'199	2'515'541
Liquidités et placements à court terme au 31.12.2020	2'515'541	4'769'853
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	966'342	2'254'313



Yann Roulet

Installé à Versoix avec sa famille, depuis l'été 2016, Yann Roulet âgé de 47 ans a officié en tant que pasteur au sein de la Paroisse Evangélique de Versoix pendant plusieurs années.

Né au Cameroun, il arrive en Suisse alors qu'il n'a que 4 ans. Au cours de sa vie, il déménage régulièrement pour s'installer dans différentes villes comme Bienne, Fribourg, Corsier-Corseaux ou encore Corgémont.

En parallèle de son métier initial de dessinateur en génie civil, il s'investit auprès des jeunes et porte la casquette de chef de troupe chez les scouts. Après l'obtention d'un diplôme de « formation et responsable jeunesse », il entreprend une formation théologique de trois ans suivie d'une formation pratique de quatre ans et devient pasteur.

Son grand-père puis son père ayant travaillé dans le monde de l'imprimerie, Yann Roulet a toujours connu un attachement particulier à l'image et à l'art. Le dessin, la peinture, le graffiti, le graphisme puis la photo l'accompagnent en permanence.

Yann Roulet découvre la photographie argentique à 16 ans. Au fur et à mesure des années, il va s'adapter aux nouvelles techniques notamment en exploitant les possibilités offertes par un smartphone.

La bise mémorable qu'a connu Versoix durant de l'hiver 2018 lui donne l'occasion de prendre des clichés inédits et remarquables. Grâce à son travail, il a l'opportunité de participer à deux reprises, à l'exposition récurrente « Artistes d'ici » organisée par la Ville de Versoix.

YRShots, de son pseudonyme, précise que la photo est pour lui un moyen de jeter « un autre regard sur l'œuvre du Créateur ». Une pratique où la découverte et l'apprentissage sont constants. Il n'applique pas de méthodologie rigide et préfère, au contraire, laisser aller son regard au grès de ses sorties.

La passion de la photographie l'accompagne dans tous les aspects de sa vie, lui permettant, par exemple, d'affronter les complications touchant sa santé. Cette passion ardente se présente comme une main tendue, l'incitant à sortir, à bouger et, comme il aime à le dire, « à respirer ».

Lauréat de plusieurs concours photo, ses thèmes de prédilection sont l'architecture, le monde urbain, le monde de la rue, les concerts, les spectacles ou encore la nature. Régulièrement, il est amené à shooter des événements tels que des festivals ou des anniversaires.

Il a pour objectif de progresser et de donner, au travers de son art, de la joie de vivre, de l'espoir et des sourires.



www.yrshots.ch



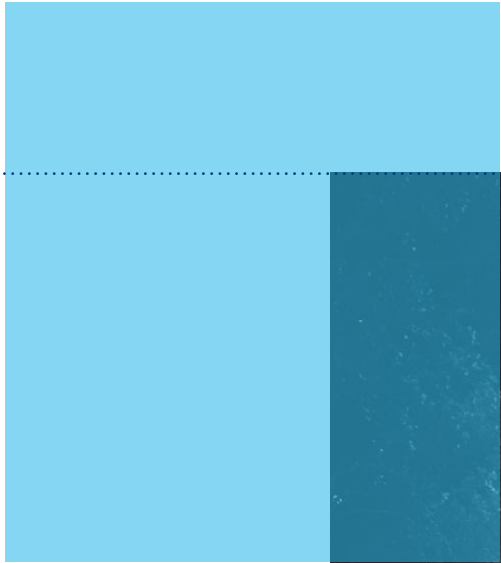
@YRShots.ch



@YRShots



@YR.shots



© Yann Roulet



© Yann Roulet

IMPRESSUM

Editeur:

Commune de Versoix

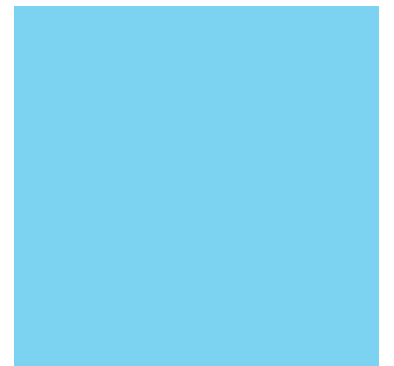
Impression :

Imprimerie de Versoix

Octobre 2022

Illustration de couverture

© Yann Roulet





Ville de
Versoix

**Rapport
administratif
et compte rendu
financier de l'exercice
2021**